

Préfecture Auvergne
GIP Massif-Central

**Evaluation des programmes
Massif central sur la
thématique « accueil »**

Annexe 3

- Résultats de l'enquête auprès des bénéficiaires

Réf : RF MAC Thématique « Accueil »

Version : V1.0

Date : Septembre 2012



Préfecture Auvergne

Résultats de l'enquête auprès des bénéficiaires de la politique d'accueil

Septembre 2012

Taux de réponse

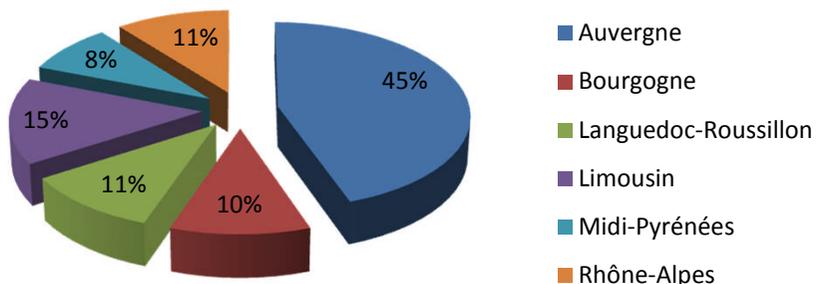
- L'enquête comportait 95 cibles. 47 ont répondu soit une taux de réponse de **49%**.
- **A propos de la représentativité des répondants :**

	Cibles	Répondants	Taux de réponse par catégorie (%)
AAP offres d'accueil qualifiée	41	26	63%
AAP installations agri-rurales	2	1	50%
Au fil de l'eau	52	20	38%

Identification

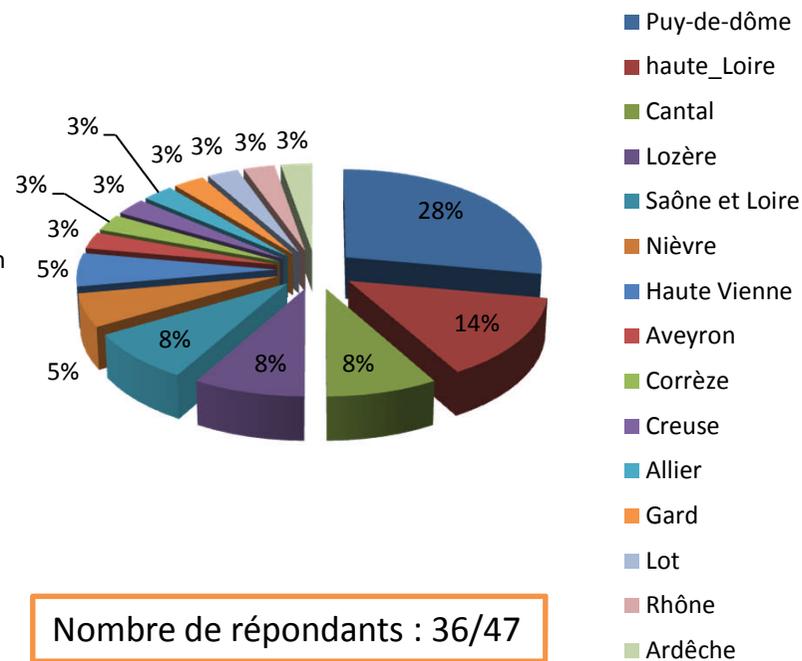
Pour tous

- Région de localisation de votre structure



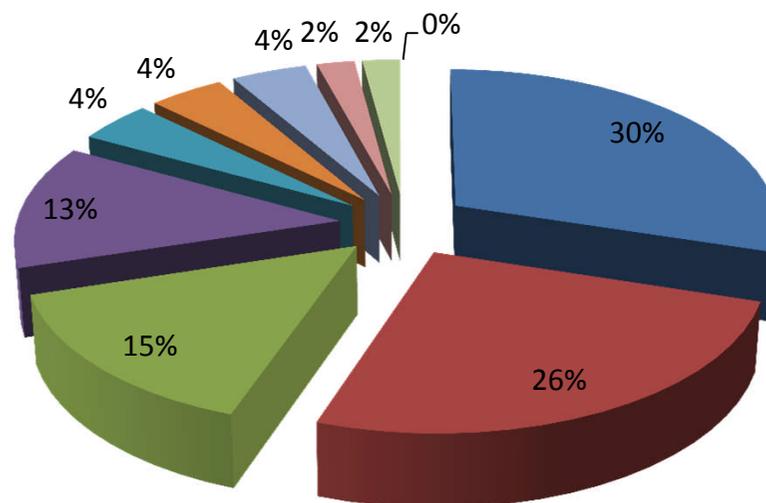
Nombre de répondants : 47/47

- Numéro de département de votre structure



Nombre de répondants : 36/47

Nature de votre structure



- Association de dimension régionale ou nationale
- Etablissement public de coopération intercommunale
- Pays
- Association locale
- Parc naturel régional
- Conseil général
- Autre nature
- Commune
- Conseil régional
- Chambre consulaire

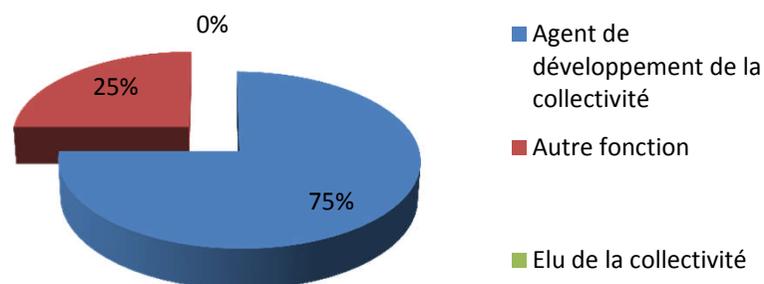
Nombre de répondants : 47/47

Autres natures :

- société anonyme
- Syndicat Mixte + structure de Pays

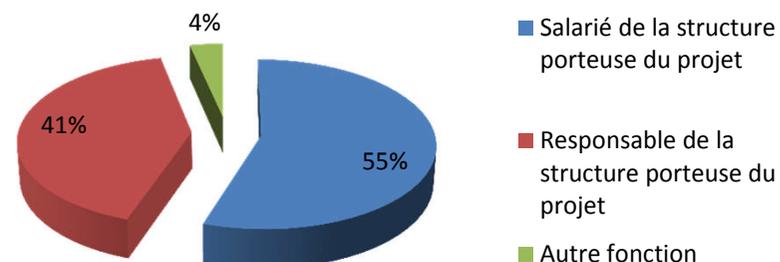
Pour tous

Votre fonction au sein de la structure porteuse du projet (pour les collectivités) :



Nombre de répondants : 16/47

Votre fonction au sein de la structure porteuse du projet (pour les autres) :



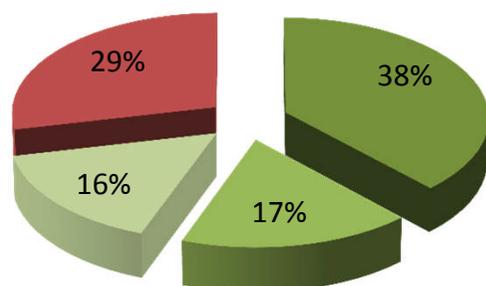
Nombre de répondants : 29/47

Autres fonctions :

- directeur des affaires culturelles
- Service Accueil et Territoires + délégation à la coopération
- Coordinatrice des services
- Prospective d'activités économiques nouvelles

Pour tous

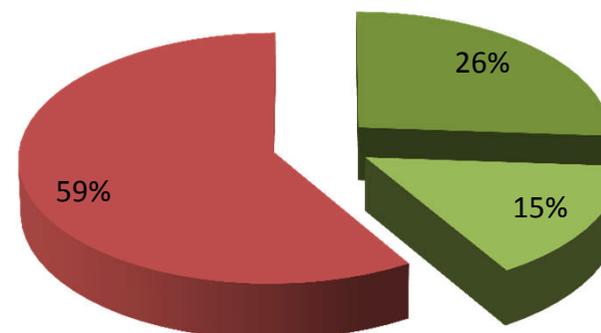
Votre structure a-t-elle déjà mis en œuvre un projet à l'échelle interrégionale ?



- Oui à l'échelle du Massif central
- Oui à l'échelle européenne (projet de coopération européenne)
- Oui à une autre échelle interrégionale
- Non

Nombre de répondants : 47/47

Avant le projet actuel, votre structure avait-t-elle déjà bénéficié d'un soutien des programmes Massif central (Convention de Massif et/ou PO FEDER) pour la mise en œuvre d'un projet ?

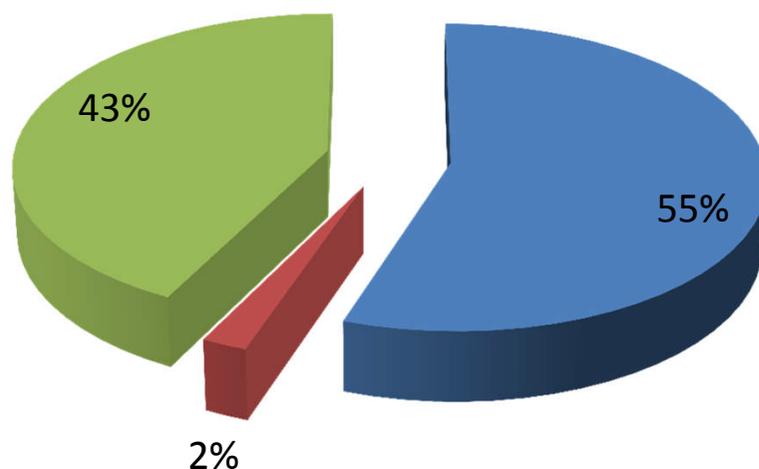


- Oui plusieurs fois
- Oui une seule fois
- Non jamais

Nombre de répondants : 46/47

Pour tous

L'enquête qui suit comporte des questions communes à tous les répondants, et des questions spécialement réservées à certaines catégories de répondants. Pour avoir accès aux questions vous concernant, merci de cocher l'une des trois cases suivantes :

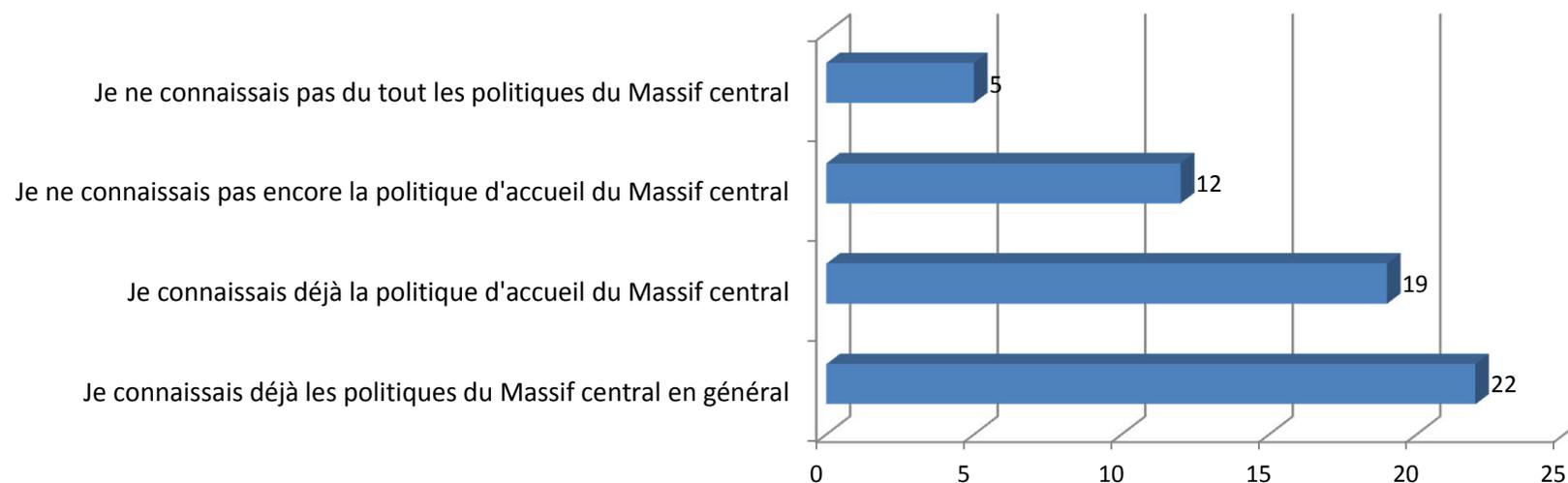


- Vous êtes une structure qui a répondu à un appel à projets " Offre d'accueil qualifiée " (territoires) des programmes Massif central
- Vous êtes une structure qui a répondu à un appel à projets " Installation agri-rurale " des programmes Massif central
- Vous êtes une structure qui n'a pas répondu à un appel à projets mais qui a déposé un dossier hors appels à projet des programmes Massif central

Nombre de répondants : 47/47

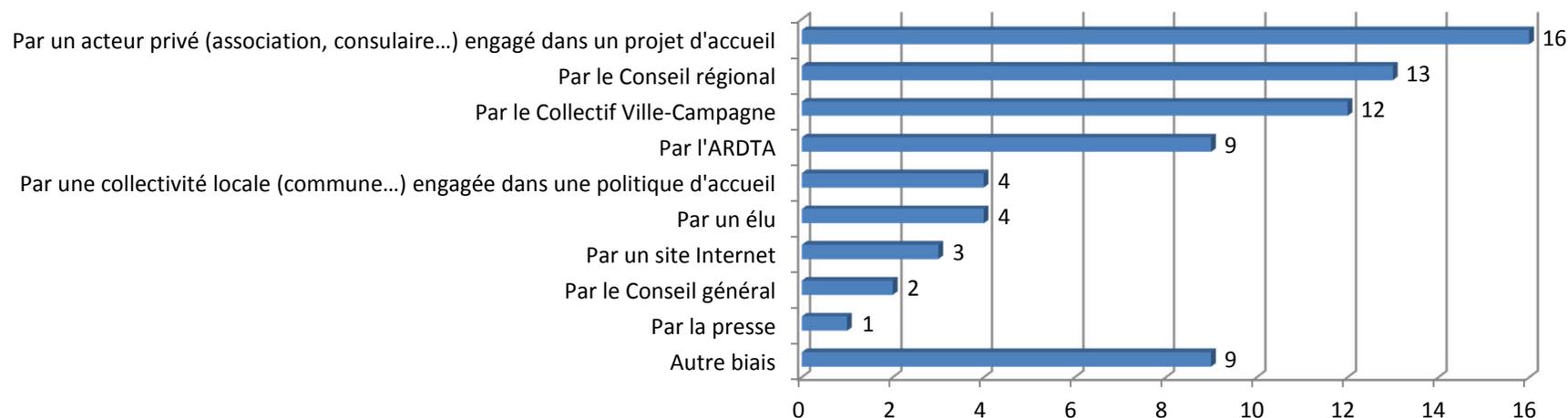
Votre perception de la politique d'accueil du Massif Central

Connaissez-vous la politique d'accueil portée par les programmes Massif central avant de vous lancer dans ce projet ?



Nombre de répondants : 47/47

Comment avez-vous été informé de la politique d'accueil portée par les programmes Massif central ?



Nombre de répondants : 47/47

Si « par un site internet », merci de précisez :

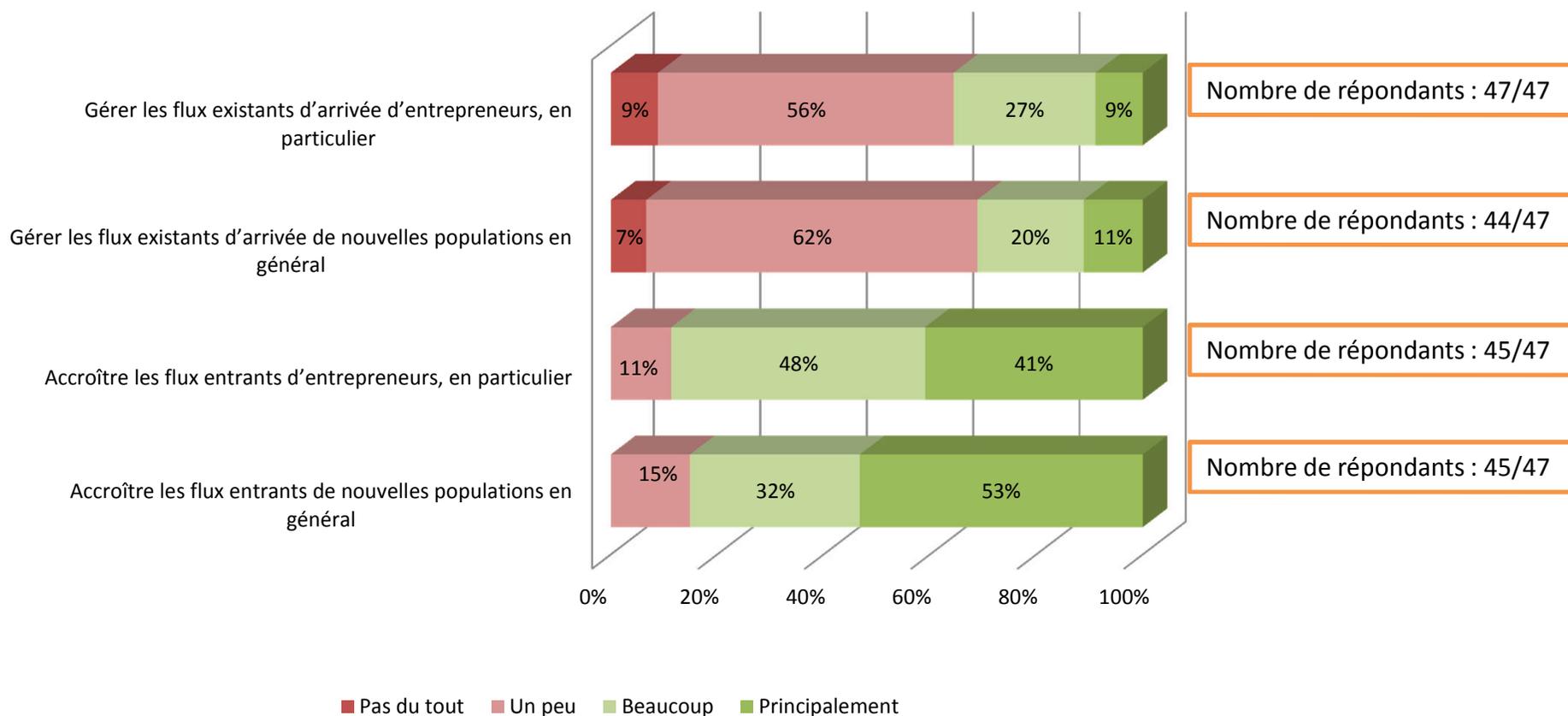
- Datar + Région

Si 'Autre biais', merci de préciser lequel:

- par la Délégation aux Droits des Femmes d'Auvergne
- DATAR
- Par les anciens salariés de l'association qui avait déjà bénéficié de ces programmes
- réseau professionnel - recherche d'aides financières
- Par un partenaire avec lequel nous travaillions souvent, le GREP et un de ses administrateurs Jean François Ayats
- Un représentant de la DATAR siège au conseil d'administration de l'Adefpat (collège membres associés - représentants des administrations de l'Etat)
- DRAF
- DRAAF
- SOUS-PREFET
- la newsletter d'ETD

Pour tous

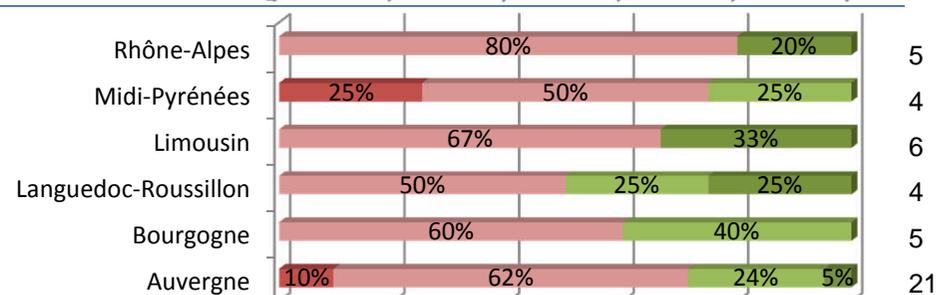
Selon vous, cette politique (accueil) vise prioritairement à :



Gérer les flux existants d'arrivée d'entrepreneurs, en particulier



Gérer les flux existants d'arrivée de nouvelles populations, en général



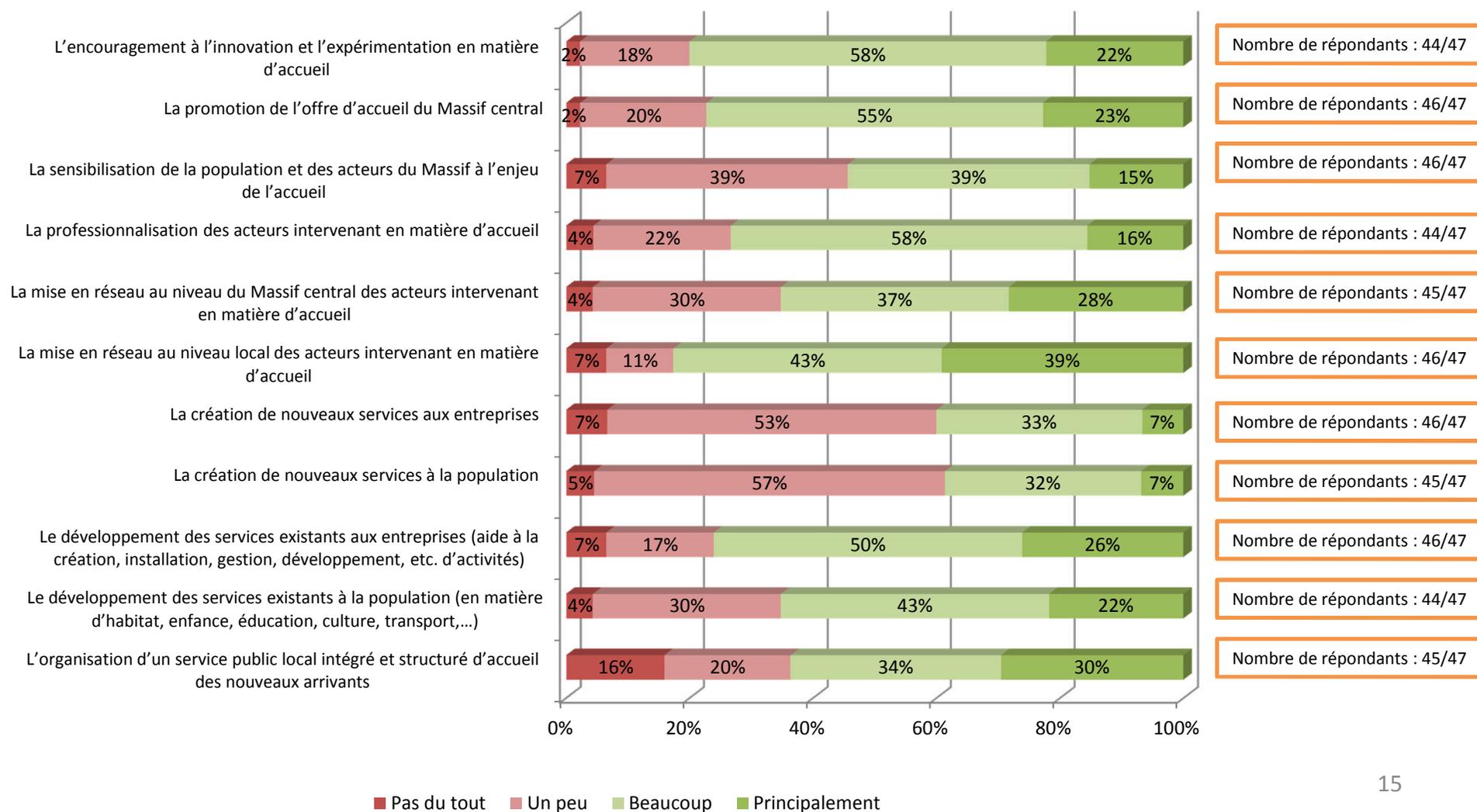
Accroître les flux entrants d'entrepreneurs, en particulier



Accroître les flux entrants de nouvelles populations, en général



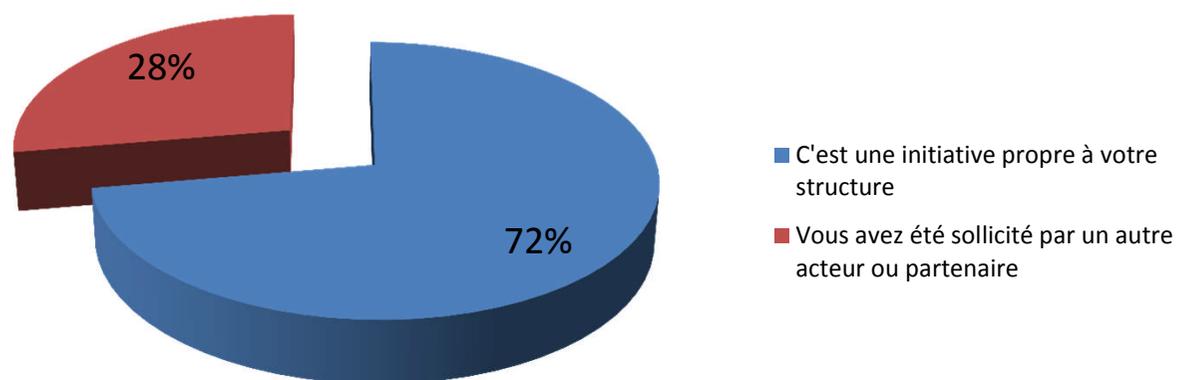
Selon vous, la politique d'accueil du massif central porte prioritairement sur :



Votre projet

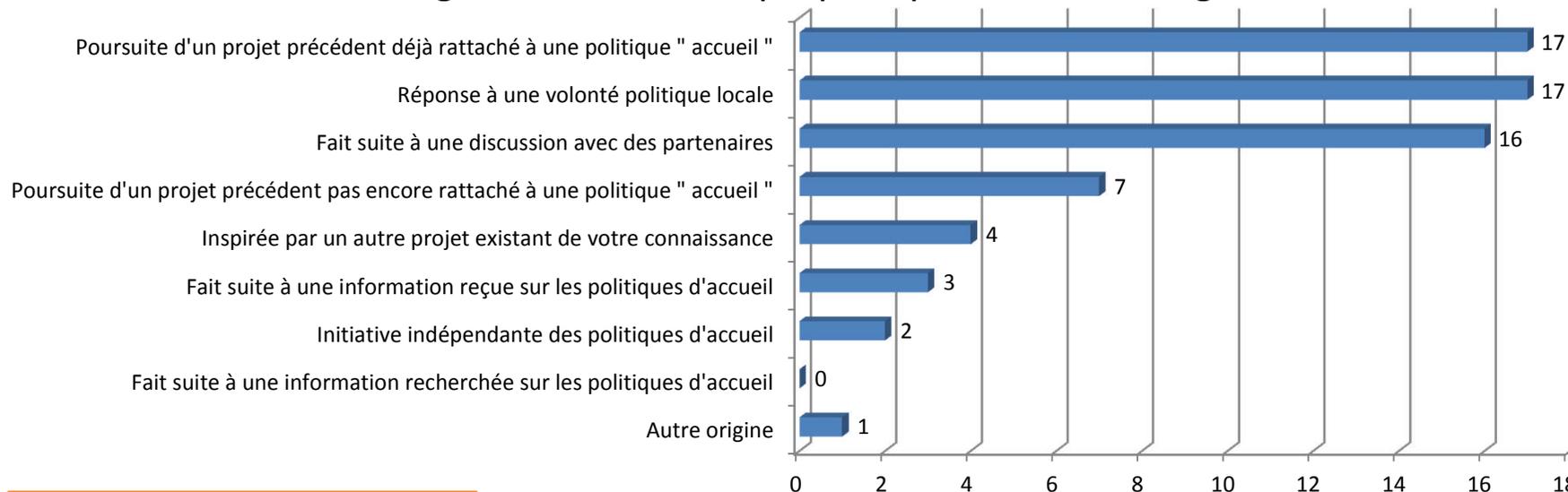
Pour tous

Comment est née l'idée de votre projet ?



Nombre de répondants : 47/47

S'il s'agit d'une initiative propre, quelle en est l'origine ?

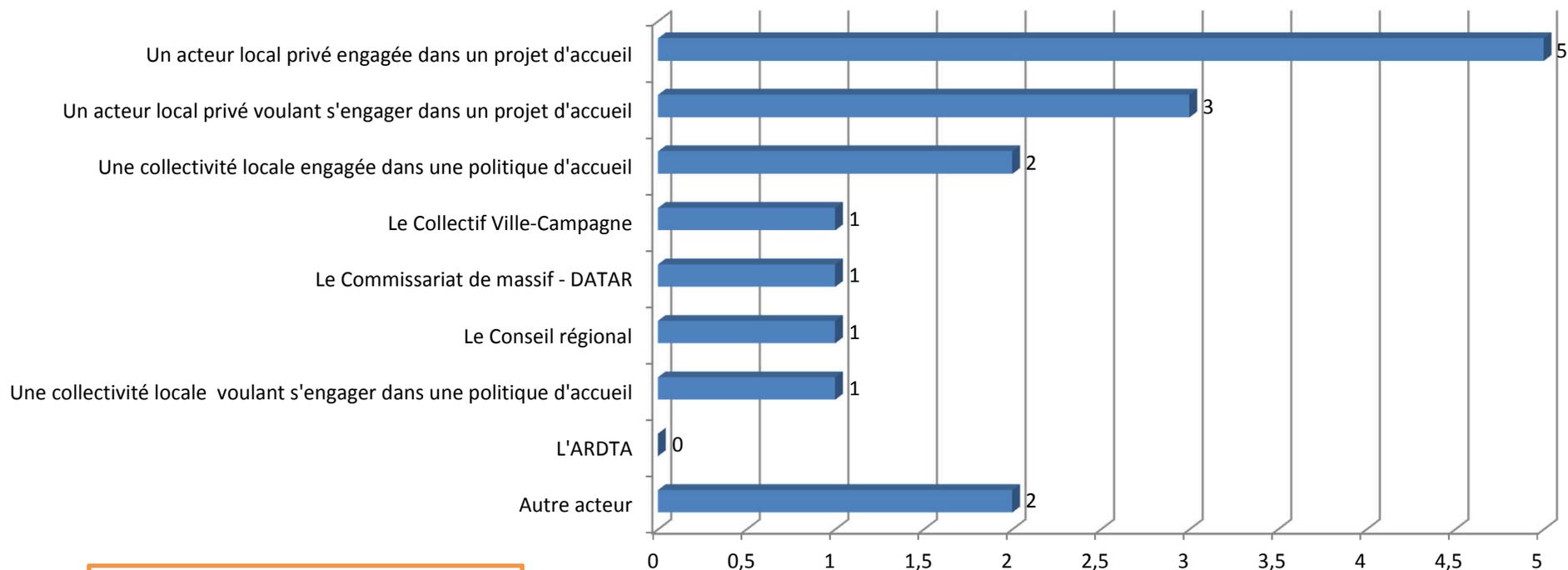


Nombre de répondants : 34/34

Si « Autre origine », merci de préciser :

- Née en 1999, faisant suite à des travaux de prospectives du Conseil régional du LIMOUSIN et d'une forte volonté de l'exécutif régional de l'époque de répondre à l'enjeu démographique. C'était la naissance du concept de politique d'accueil

S'il s'agit d'un projet sollicité par un autre acteur ou partenaire, de quel acteur ou partenaire s'agit-il ?



Nombre de répondants : 13/13

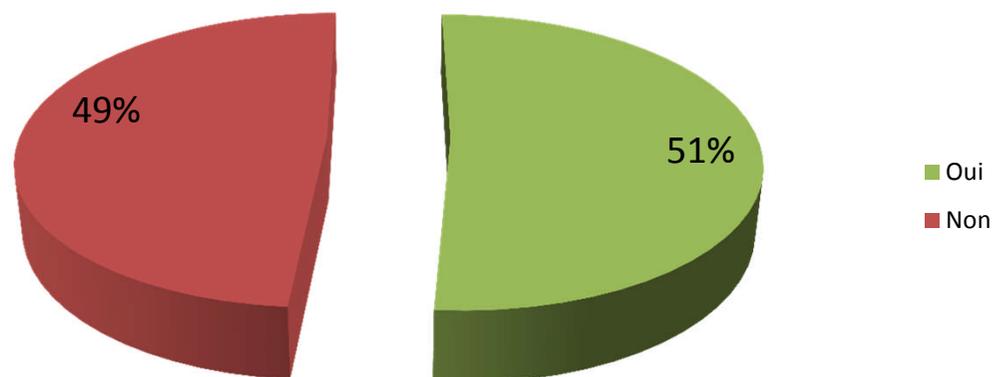
Si « Autre acteur », merci de préciser :

- La Verrerie d'Alès - Pôle National des Arts du Cirque Languedoc-Roussillon
- le conseil général de Mayotte

Si vous avez un commentaire complémentaire au sujet de l'origine de votre projet, merci de le préciser :

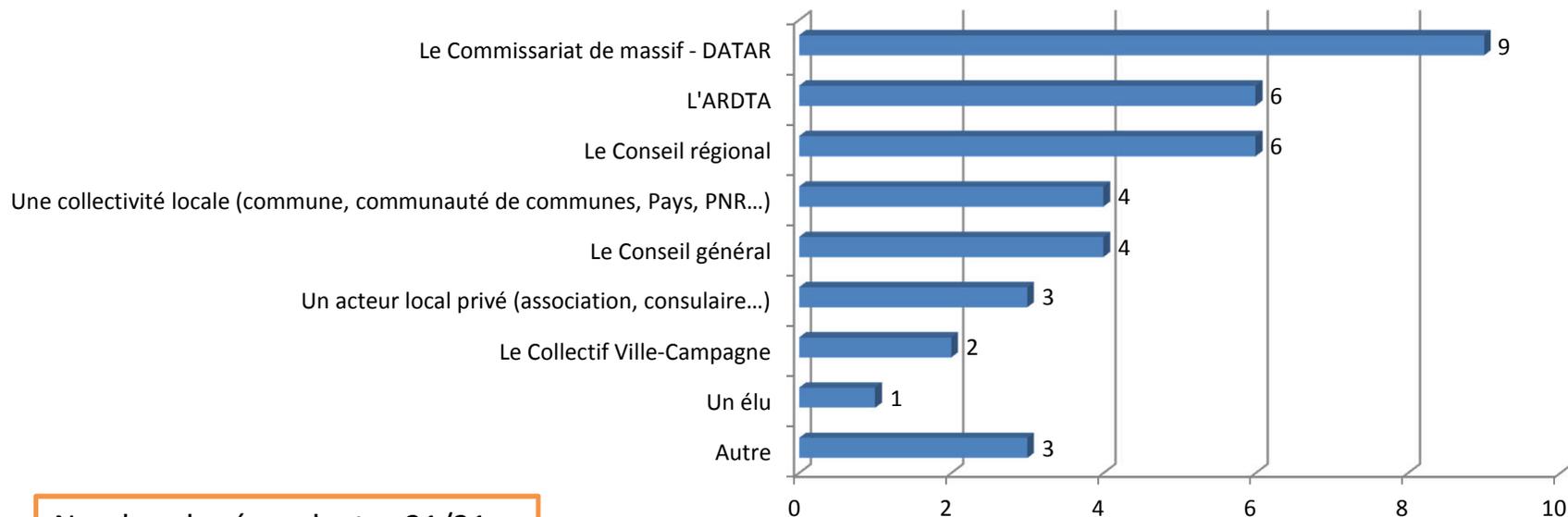
- Un premier projet sur l'accueil qui n'a pas pu aboutir avec un autre partenaire interrégional
- L'origine du projet est née d'un autodiagnostic sur les besoins des bénéficiaires de nos associations, et une cohérence de l'échelle Massif Central pour permettre une professionnalisation de nos structures
- Ce projet a été précédé d'une phase expérimentale de deux ans soutenue par l'Europe (FSE).
- Constat démographique appelant une action Stratégie du Pays, Charte de développement et Schémas mettant en avant la problématique du maintien et de l'accueil de populations
- Sollicitation du Conseil Général
- Il ne s'agit pas d'un projet, mais d'un appel à proposition du Massif pour accompagner les territoires bénéficiaires de l'appel à projet. Notre mission d'accompagnement des territoires en Midi-Pyrénées rejoignait notre envie d'échanger et expérimenter, avec des partenaires d'autres régions, sur d'autres formes d'accompagnement.
- La problématique du maintien et de l'accueil de nouvelles populations est fortement ressortie au cours des réunions publiques réalisées dans le cadre du renouvellement de la Charte du Syndicat mixte du territoire.
- projet initié suite à une étude auprès de 2000 exploitations sur l'Auvergne Limousin
- Fait suite, prolonge et développe la mission "télétravail" qui était mise en place depuis 3 ans sur le territoire, en l'ouvrant à d'autres types d'activités également.
- Depuis 2003, l'organisme organise, avec différents partenaires du territoire (collectivités, consulaires, partenaires privés), une session d'accueil d'actifs (XXX). Cette opération, originaire du Québec, vise à maintenir ou à faire revenir les jeunes entrepreneurs sur le territoire.
- notre projet de SCOT (augmenter notre population pour garder un rang métropolitain et des services à la population) + demande des entreprises locales de travailler sur l'attractivité de notre territoire et sur l'emploi des conjoints pour attirer de nouvelles familles
- le projet avait été développé en 1ere phase suites a un programme Equal
- Volonté de plusieurs structures similaires du Massif Central a travaillé ensemble et a déposé un projet adapté aux territoires ruraux et aux préoccupations du Massif Central.
- C'est le fruit d'un constat récurrent sur le manque d'attractivité du Massif central, quelque soit le type de population et le besoin d'apporter un réelle plus-value aux offres d'emploi des entreprises en accompagnant, concrètement, les nouveaux collaborateurs ou ceux en mobilité et leur famille dans leur installation dans leur nouveau cadre de vie.
- l'accueil est le pivot de la charte de développement du pays
- Ayant déjà une expérience dans l'accueil de public sur mon territoire, (création d'un foyer pour travailleurs saisonniers), mon partenaire souhaitait profiter de cette expérience

Avez-vous bénéficié d'un appui extérieur pour le montage de votre projet ?



Nombre de répondants : 41/47

Si oui, qui vous a apporté cet appui?



Nombre de répondants : 21/21

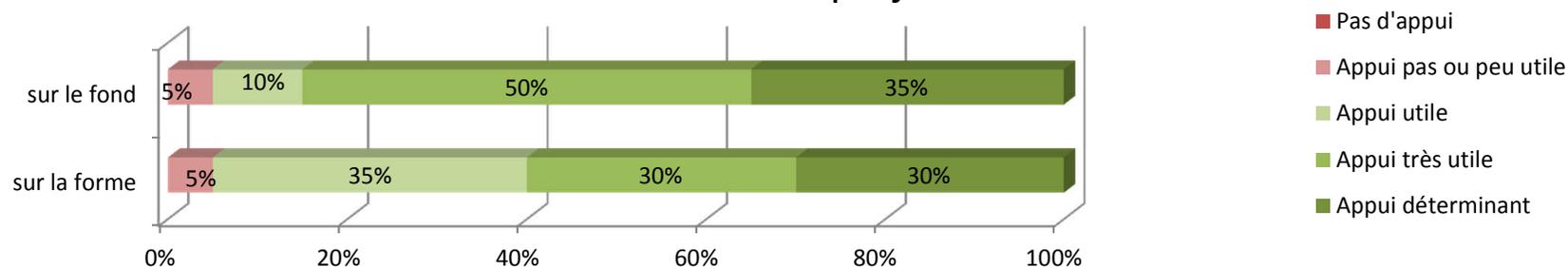
Si vous avez bénéficié de l'appui d'un acteur local privé (association, consulaire...), merci de préciser :

- FRSEA Auvergne
- partenariat fort avec la CCI Délégation de Brioude pour la mise en oeuvre du projet, partenaire financier : banque Crédit Agricole, intervention gratuite des comptables, banque, certaines association pour l'animation de la session
- De Fil en Réseaux

Si vous avez bénéficié de l'appui d'un autre acteur que ceux susmentionnés, merci de préciser :

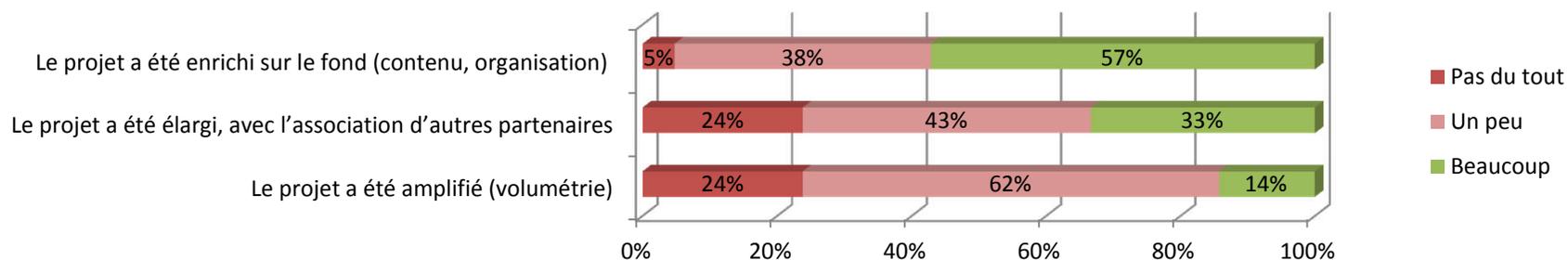
- DRAAF
- ADEFPAT
- AFIP Bourgogne Franche-Comté

Si oui, comment qualifieriez-vous l'appui qui vous a été apporté pour monter votre projet ?



Nombre de répondants : 20/21

Si oui, cet appui a-t-il conduit à faire évoluer votre projet ?

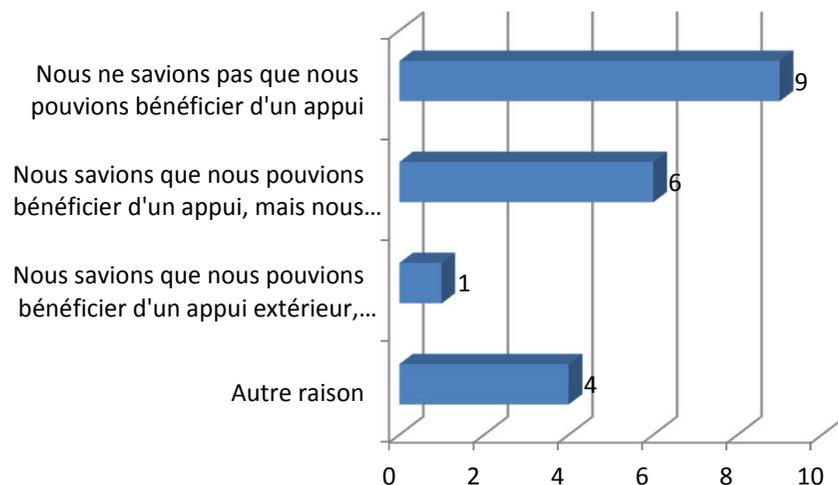


Nombre de répondants : 21/21

Si vous avez un commentaire complémentaire au sujet de l'appui reçu pour monter votre projet, merci de préciser :

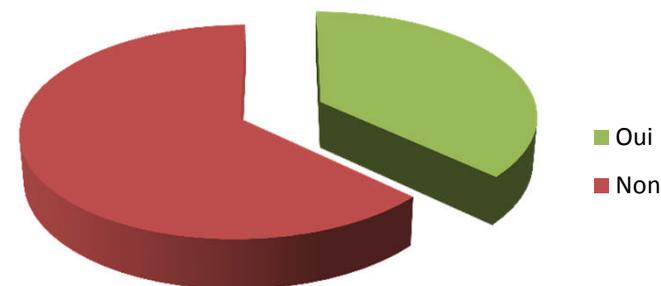
- L'ARDTA nous a aidés à décrypter certains points notamment dans le cahier des charges.
- l'appui est indispensable au montage

Si non, pourquoi n'avez-vous pas bénéficié d'un appui extérieur pour le montage de votre projet ?



Nombre de répondants : 20/20

Si non, le regrettez-vous?



Nombre de répondants : 19/20

Si 'Autre raison', merci de préciser :

- Nous avons sollicité des avis auprès de Régions, auprès de la DATAR... S'agit-il d'un appui extérieur. Par ailleurs, nous aidons des territoires qui souhaitent solliciter le Massif (sur le fond, le contenu du projet... pas sur le dossier administratif, sur la forme)
- au début des années 2000 tout était à inventer
- nous possédions bien la question
- Je ne suis pas à l'origine "historique" de ce projet. "Je l'ai pris en cours de route« .

Si vous avez des commentaires complémentaires sur l'absence d'appui extérieur, merci de préciser:

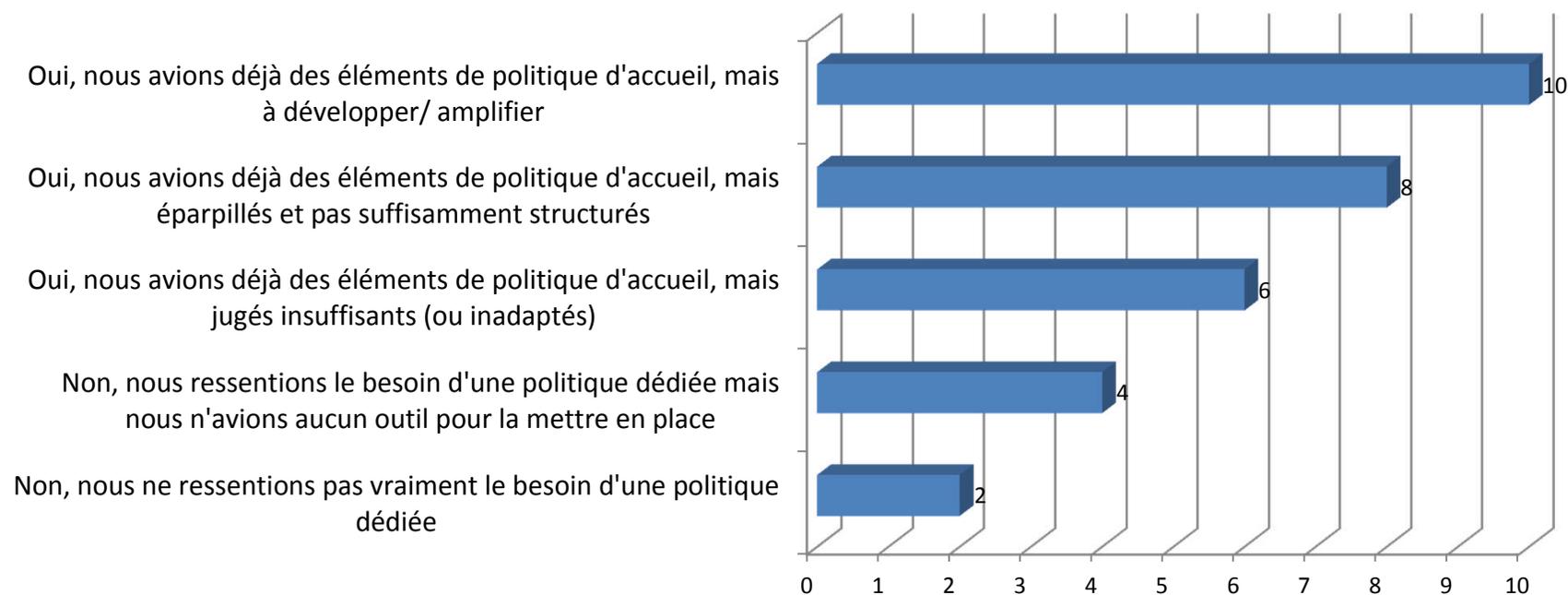
- Nous avons répondu un peu dans l'urgence et nous ne nous sommes peut-être pas posé toutes les questions en terme de moyens humains entre autre, qui se révèlent être un peu court pour mener l'action aujourd'hui.
- Les problème principaux rencontrés, et pas seulement sur les politiques d'accueil, sont de deux ordres :
 - difficultés d'ordre administratif : les règles de mise en forme des projets sont compliquées, mal expliquées, changeantes ; sous couvert de "respecter les exigences européennes", on peut penser que le niveau national impose des exigences qui sont plus lourdes que les exigences communautaires ; de plus, les projets que nous menons étant par nature innovants, il n'est pas facile a priori de savoir comment ils vont évoluer et se construire ; la construction se fait au fil de l'avancement du projet, alors que les contraintes administratives voudraient que tout soit scrupuleusement défini avant le début du projet ; le carcan administratif, compréhensible au demeurant, est incompatible avec la créativité et la flexibilité des projets innovants
 - difficultés liées à l'interrégionalité : par nature interrégionaux, les projets doivent être présentés à tous les territoires (et en particulier aux services de l'Etat en Région et aux 6 Conseils Régionaux) ; il est concrètement difficile de trouver dans chaque structure l'interlocuteur concerné ; d'une Région à l'autre les partenaires privilégiés et concernés par les projets occupent des fonctions différentes et les fonds nécessaires pour financer le projet correspondent fréquemment à des lignes budgétaires différentes

Si vous avez des commentaires complémentaires sur l'absence d'appui extérieur, merci de préciser: (suite)

- On a parfois plus l'impression d'une stratégie de contrôle négatif, a priori, que d'appui ; d'une crainte de concurrence d'organismes à la fois juges et parties, face aux subventions attendues, que d'une recherche de travail en synergie... Par ailleurs, je déplore les lourdeurs et contraintes administratives de plus en plus importantes, auxquelles viennent s'ajouter les changements incessants des règles de contrôle, de justificatifs demandés et redemandés sans cesse aux mêmes porteurs de projets, qui privilégient la forme au fond tout en transformant les animateurs de ces projets en purs gestionnaires de paperasse, plutôt que de pouvoir consacrer l'essentiel de leur temps à l'action. Le temps de l'administration n'est pas celui des chefs d'entreprise, ni celui des éventuels nouveaux actifs ! De plus, l'instruction des dossiers impose un réel parcours du combattant au porteur de projet, qui doit multiplier les démarches auprès des 6 Régions. Malgré la présence d'un correspondant Massif dans chacune (le recours à la visio-conférence est encore quasi inconnu) ; la prise de rendez-vous avec chacun des Services régionaux en charge de l'instruction des dossiers relève du saut d'obstacles... sans oublier les Services des SGAR qui semblent parfois découvrir les projets au dernier moment et posent alors des questions auxquelles il est souvent trop tard pour répondre. En outre, au-delà des déclarations d'intention de départ (2007) qui ont permis de mobiliser des fonds européens et nationaux, les Régions n'ont pas créées de lignes budgétaires spécifiques qui correspondent aux axes qu'elles ont pourtant arrêtées ! L'interrégionalité semble être le cadet de leur soucis. Enfin, les décisions prises par le Comité de programmation de Massif ne sont pas motivées ou du façon lapidaire, à l'exact opposé des dossiers et de leur parcours d'instruction, et semblent pour le moins opaques... Dans ce portrait bien sombre, seules quelques individualités régionales et les collaborateurs de la DATAR Massif central font de leur mieux pour défendre les dossiers, voire apporter quelques conseils à leurs porteurs !

Pour les territoires

Aviez-vous une politique d'accueil organisée sur votre territoire avant de répondre à un des appels à projets Massif-central ?



Nombre de répondants : 26/26

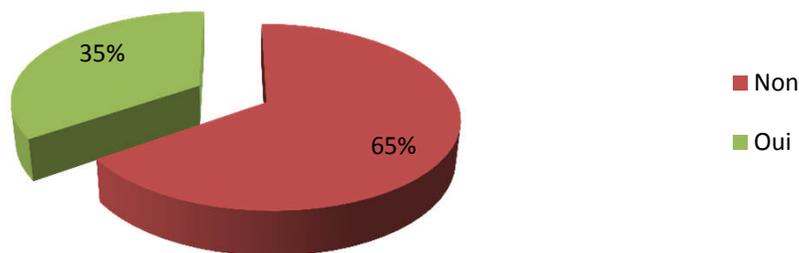
Pour les territoires

Si vous avez un commentaire complémentaire au sujet de votre politique d'accueil avant de répondre à l'appel à projet Massif Central, merci de préciser:

- le projet de notre organisation est sur l'accueil des familles (jeunes) avec enfants. Nous savions qu'en milieu rural, c'était une problématique importante à travailler en terme de développement local - global
- Diverses actions des organismes consulaires, certaines collectivités (sur l'activité et l'habitat notamment), mais aucune cohérence et organisation globale d'une politique d'accueil concertée. Grand besoin de sensibiliser d'autres acteurs. Besoin d'accompagnement des potentiels nouveaux arrivants.
- Nous n'avions pas nommé les besoins en ces termes, et c'est l'appel à projet qui nous a permis d'explicitier la volonté et les enjeux politiques et économiques plus finement.
- les élus du territoire ont eu toujours une forte volonté politique de travailler sur les questions d'accueil d'actifs : la session d'accueil d'actifs les actions des deux syndicats de développement économique, le partenariat fort avec les consulaires. L'appel à projet a permis de recruter un chargé de mission pour animer et coordonner cette politique.
- le pays est récent, il n'y avait pas eu d'action sur l'accueil mais l'accueil était pris en compte dans les actions menées

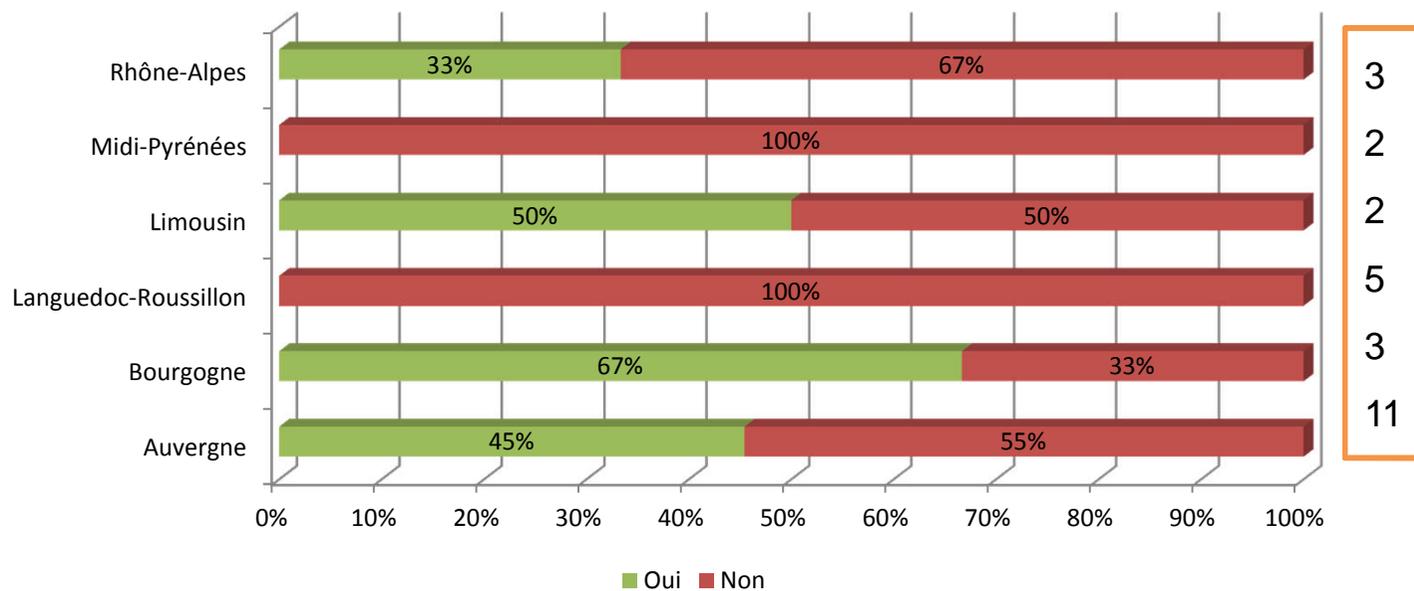
Pour les territoires

Auriez-vous élaboré votre projet sans l'appel à projets Massif-central

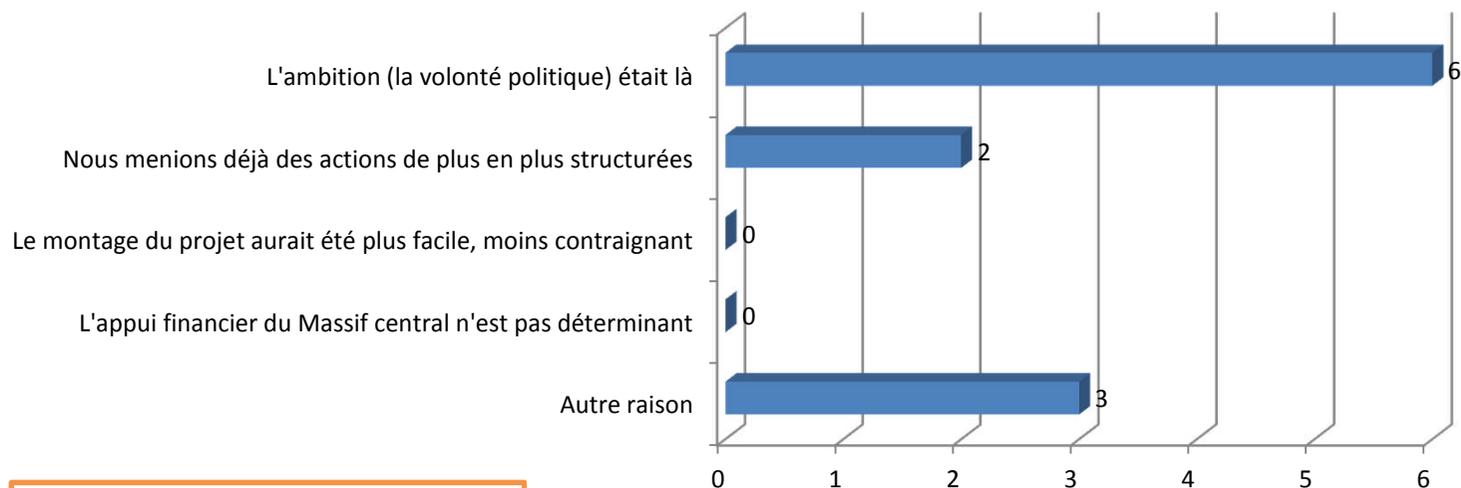


Nombre de répondants : 26/26

Auriez-vous élaboré votre projet sans l'appel à projets Massif-central ?



Si oui, pourquoi?

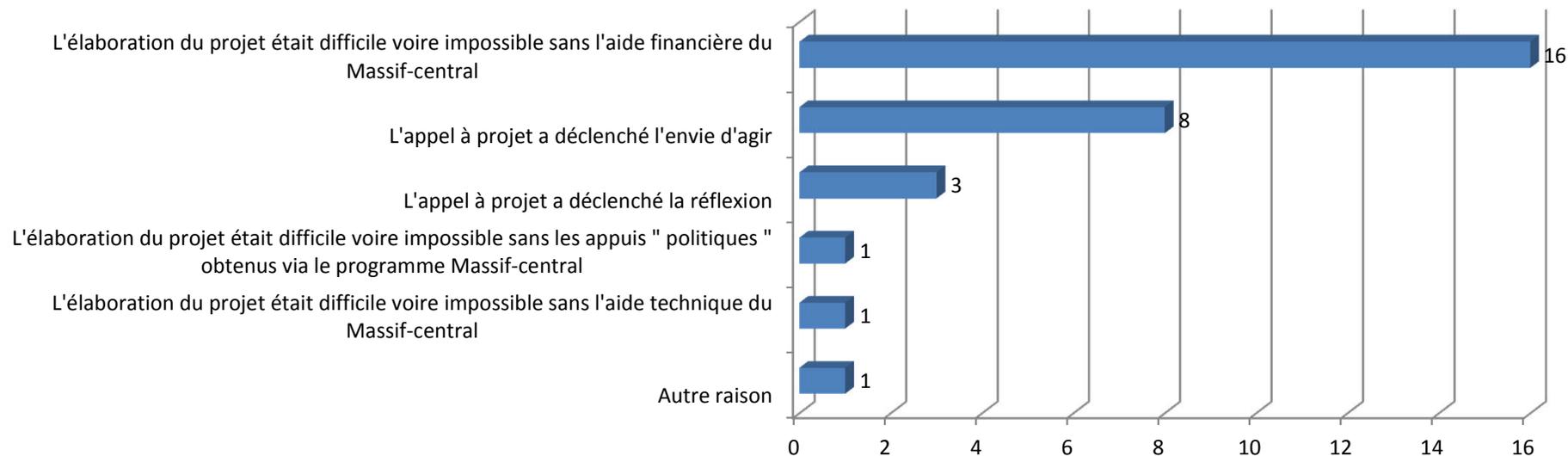


Nombre de répondants : 9/9

Si 'Autre raison', merci de préciser :

- La politique d'accueil fait désormais partie intégrante de notre nouvelle Charte de territoire. L'ambition était donc là. Cependant, le projet n'aurait sans doute pas été le même (ampleur plus faible) et n'aurait sans doute pas pu commencer aussi tôt. L'appel à projet a permis l'embauche d'une personne dédiée à cette politique. Sans cet appel à projet, cela n'aurait pas été possible!
- suite de politiques antérieures
- La construction de la nouvelle intercommunalité à nécessité de travers clairement les grandes lignes d'un projet politique. Celui-ci reprenait quasiment point par point les enjeux des politiques d'accueil sans pour autant parvenir à les structurer aussi clairement que ces dernières

Si non, pourquoi?

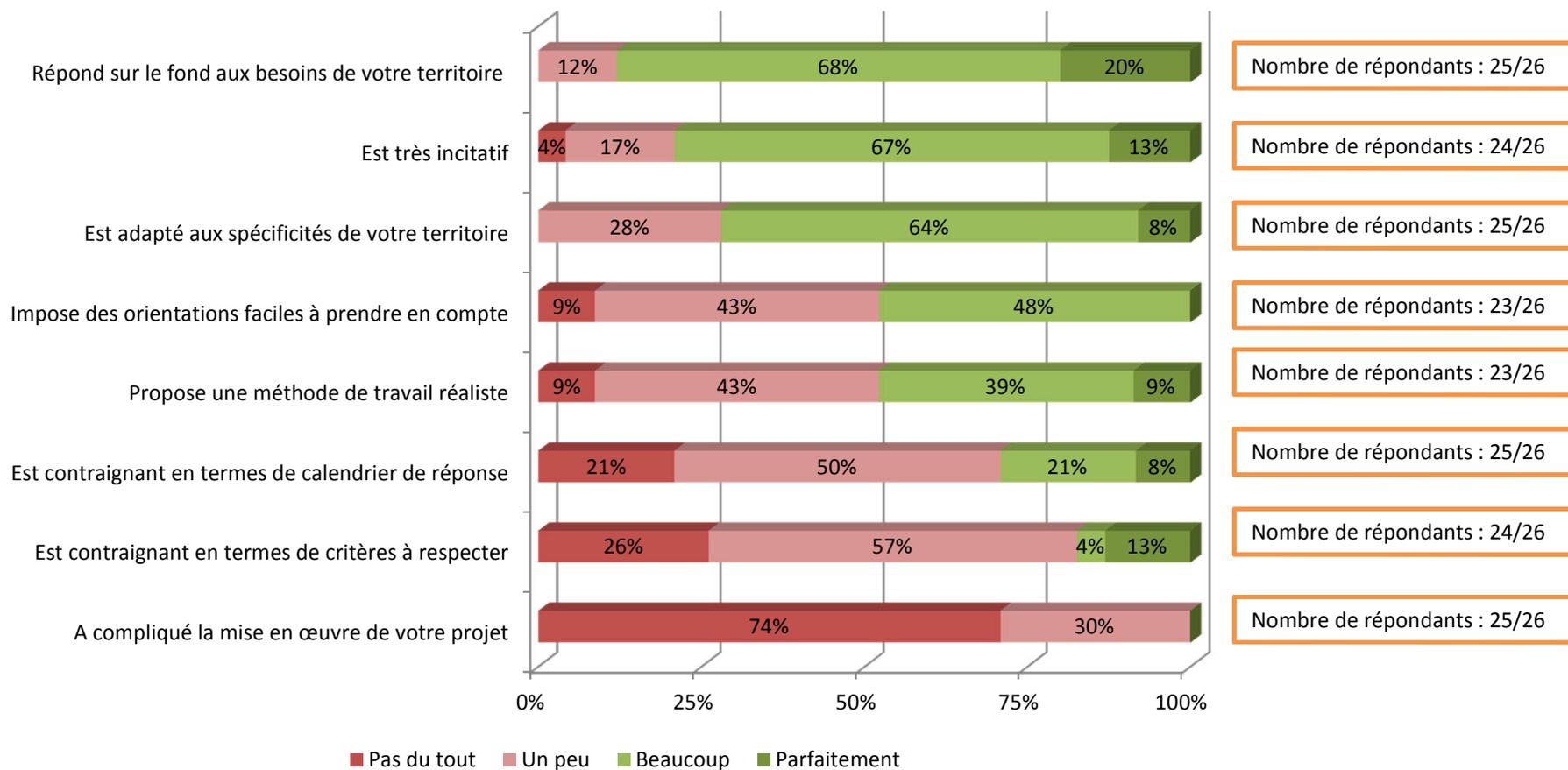


Nombre de répondants : 17/17

Si 'Autre raison', merci de préciser :

- l'appel à projet a aussi permis de déclencher une dynamique / mutualisation interrégionale au sein de notre réseau sur la question de l'accueil

Diriez-vous que le dispositif des appels à projets « Offre d'accueil qualifiée » du Massif central :

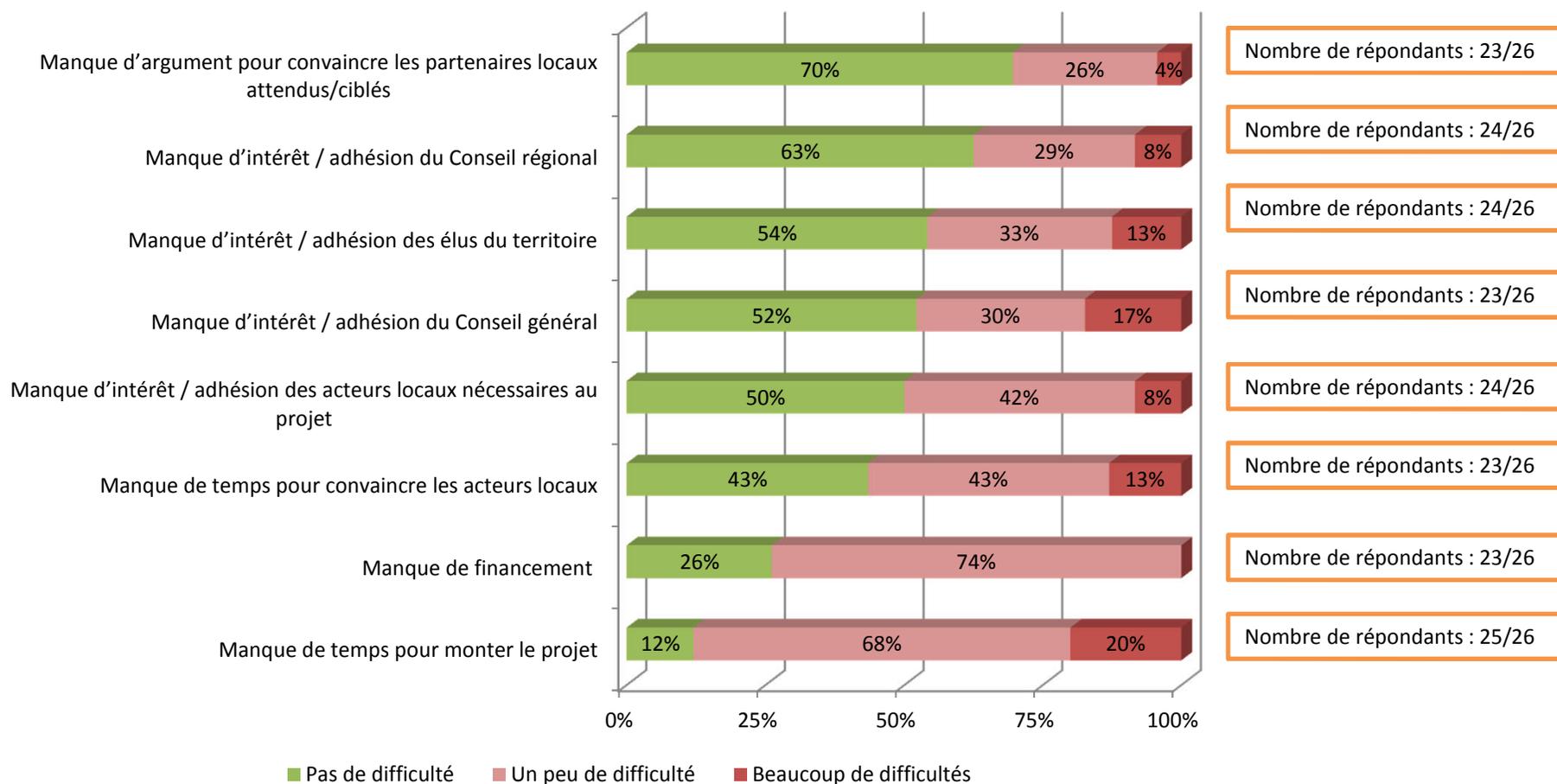


Pour les territoires

Si vous avez un commentaire complémentaire sur l'apport ou les limites du dispositif des appels à projets, merci de préciser :

- Réponse au dossier d'appel à projets : un plan d'actions est demandé, alors que le diagnostic du territoire n'est pas réalisé en profondeur. 2 ans pour la réalisation de l'appel à projets : difficile d'avoir des critères concrets de réussite à l'issue de la mission, et de calibrer en amont des objectifs chiffrés...
- Limite : la durée de 2 ans (bien que compréhensible du point de vue politique et financier) est contraignante. Une politique d'accueil est un travail de longue haleine. Si elle débute "du point zéro" il est très difficile en deux ans d'avoir et surtout de mesurer des résultats (notamment quantitatif)
- Les lignes de crédit de la Région Rhône Alpes n'existaient pas. Il a fallu que nous prenions nous même l'initiative de travailler avec un territoire de la Région Rhône Alpes, qui heureusement, a pu honorer la part Région, mais les critères d'éligibilité n'étant pas les mêmes, cela reste compliqué à gérer techniquement.
- Les délais de paiement sont très longs, les exigences d'instruction pour paiement "change d'une demande d'acompte à l'autre".
- puisque ces appels à projet portent sur des "expérimentations", il est souvent difficile de proposer un budget exact, au centimes près, sur deux ans. Cela peut alors empêcher de nouvelles initiatives de voir le jour en cours de projet, qui pourraient compléter les initiatives prévues dès le début.
- trop grande part aux contraintes régionales en matière de cofinancement
- La diversité des avancées des territoires apporte une vraie complexité dans le champ d'action d'une politique d'accueil à l'échelle du massif. Ainsi, en Bourgogne, la politique n'est pas portée par la région, ni par le département de Saône et Loire (seule la Nièvre est active à l'échelle départementale). L'action intercommunale est alors particulièrement isolée face à la diversité des objectifs à atteindre. Par ailleurs notre intercommunalité, très récente doit travailler sur 2 fronts. Premièrement elle doit développer des approches de développement et d'aménagement lourde, (type PLU, politique économique, développement et gestion de services ...), qui sont des "préalable" à la mise en place d'une politique d'accueil active (qualification, accompagnement, diffusion de la culture de l'accueil etc.). Du ce fait, il me semble que les appels à projets doivent rester suffisamment ouvert pour permettre au territoire de justifier de la pertinence de leur stratégie au regard du contexte locale, départementale et régionale

Avez-vous rencontré des difficultés pour élaborer votre projet ?

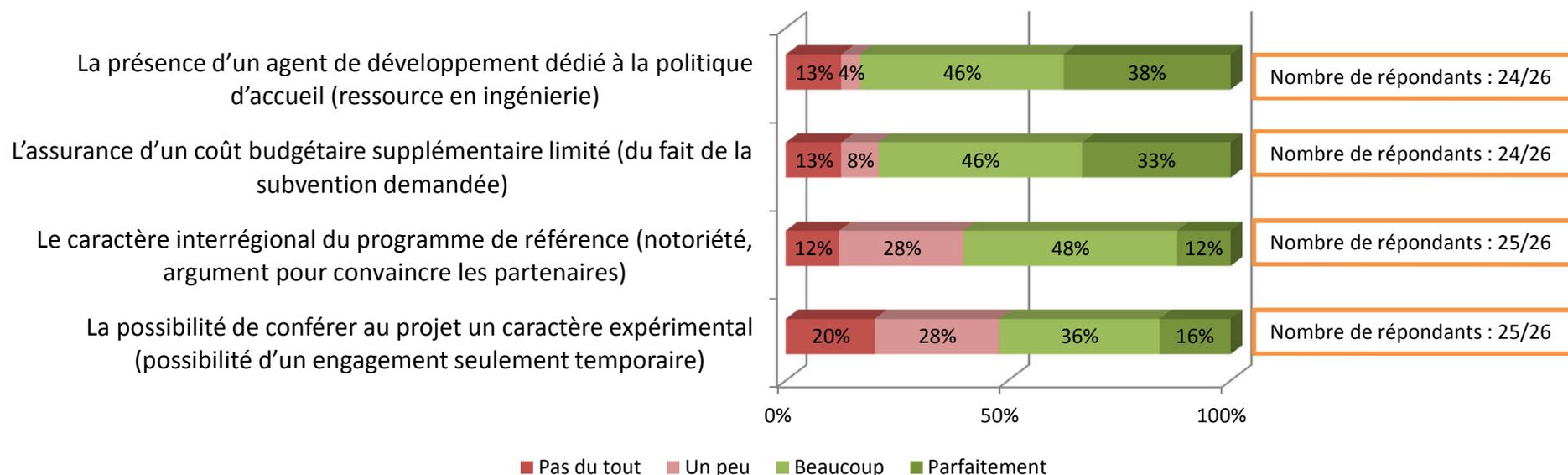


Pour les territoires

Si vous avez rencontré d'autres difficultés pour élaborer votre projet, merci de préciser lesquelles:

- Ce type de projet est très contraignant en terme de temps car il nécessite beaucoup d'échanges. Les élus locaux ne sont pas forcément au fait des problématiques abordées et les structures porteuses ne consacrent peut-être pas assez de moyens pour communiquer sur ces actions.
- Juste un mot pour dire que les difficultés rencontrées dans l'adhésion des partenaires, des élus et des acteurs locaux, s'explique à mon sens pour 2 raisons. Premièrement le portage politique n'es pas aussi solide qu'il y parait dans la mesure où seule la présidente de la collectivité portait réellement le projet, de nombreux conseillers communautaires et maires sont beaucoup plus en retrait et ne sont pas prêt à "révolutionner" leur gestion par une véritable approche territoriale. Ce manque de relais "politiques" locaux entraine un manque de crédibilité et de force d'entraînement des acteurs locaux, associations et entreprises. Deuxièmement l'absence de dynamique collective portée à l'échelle régionale ou départementale ne permet pas de mobiliser facilement les partenaires de la collectivité qui ont tendance soit à se méfier de cette initiative, soit à ne pas y consacrer beaucoup de moyen par manque d'intérêt et de moyen, l'accueil n'étant pas perçu comme prioritaire

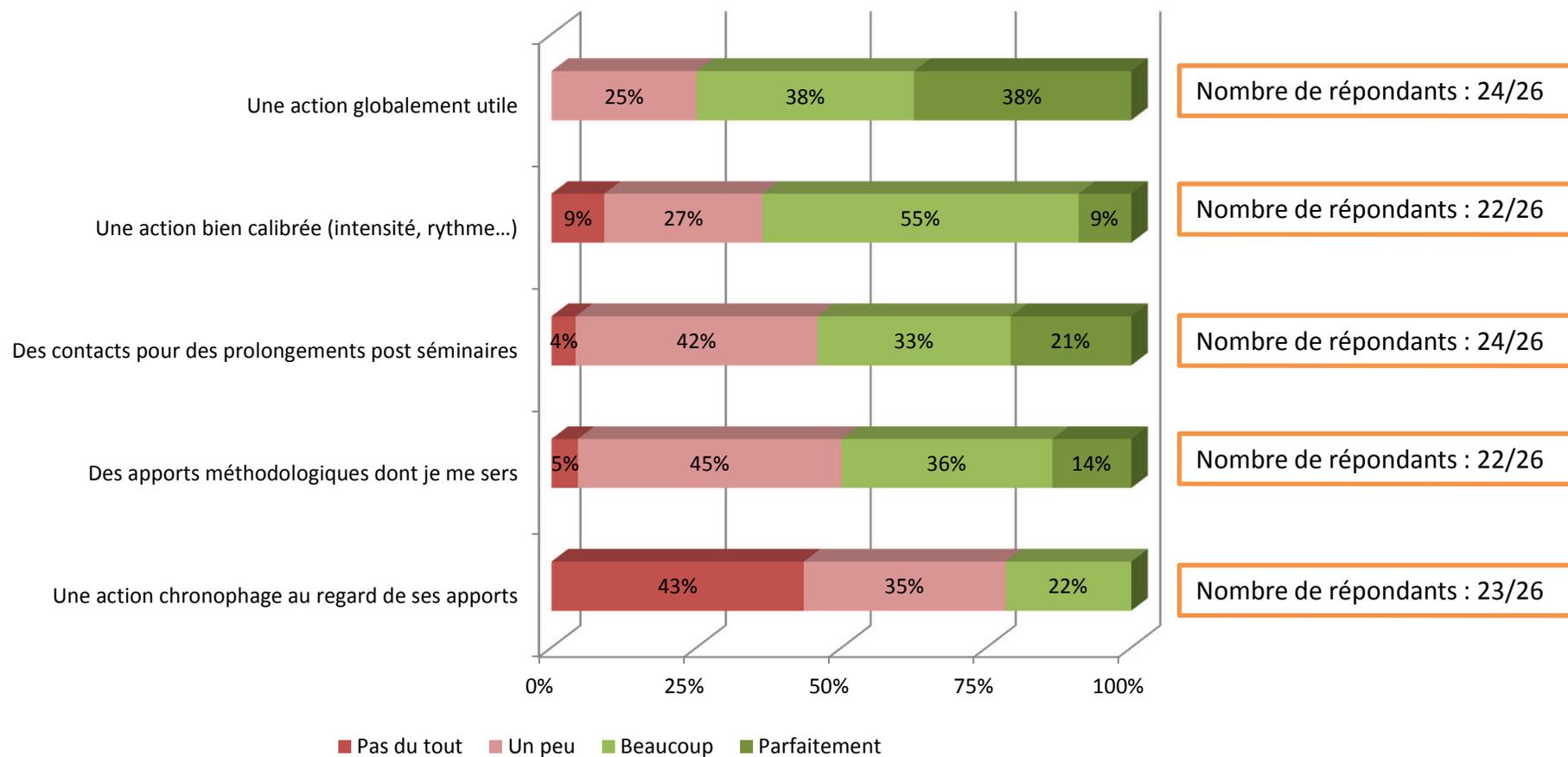
Dans quelle mesure les incitations suivantes vous ont aidé à surmonter les difficultés rencontrées dans le montage de votre projet ?



Si d'autres incitations vous ont aidé à surmonter les difficultés rencontrées, merci de préciser:

- L'interrégionalité du projet et la rencontre d'autres acteurs a permis d'échanger sur les les difficultés et de trouver des solutions communes.
- Perspective de mutualisation avec d'autres territoires/collectivités
- La volonté politique (et donc technique) de la région Auvergne (via notamment les actions menées par l'ARDTA)
- Le caractère pluriannuel du projet.

Que pensez-vous des efforts de mutualisation entre agents de territoires engagés dans une politique d'accueil :



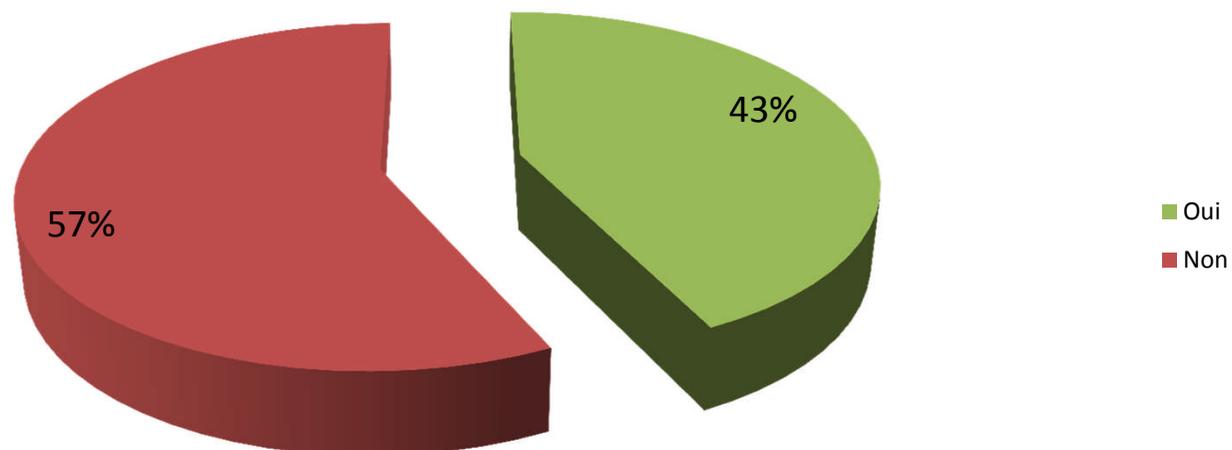
Pour les territoires

Si vous avez des commentaires complémentaires sur les apports ou limites des efforts de mutualisation, merci de préciser :

- La mise en réseau des structures et agents engagés sur l'échelle du territoire est un point fort du dispositif, qui, à notre sens ira au-delà de la finalité du projet.
- Rôle essentiel dans la motivation des équipes
- se heurte à la concurrence des territoires, notamment voisins
- les séminaires de mutualisation à l'échelle du Massif Central ont été très bénéfiques d'un point de vue échange d'expériences et de méthodologie de travail. Malgré tout, l'éloignement des territoires ne permet pas forcément la continuité des échanges en dehors des séminaires. La région Auvergne avec l'ARDTA coordonne une mutualisation d'expérience et d'actions entre les missions accueil régionales qui complète la plus valu des séminaires.
- le projet n'ayant pas abouti notre réponse n'est bien sur pas complète

Pour les associations

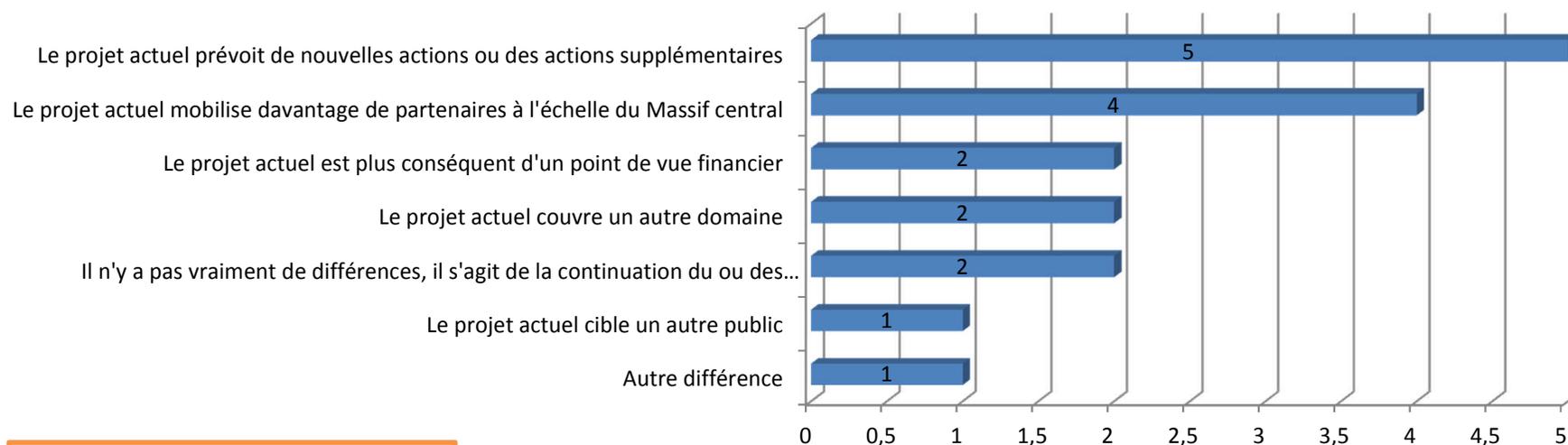
Aviez-vous déjà mené un projet en matière d'accueil avant le projet actuel pour lequel vous avez obtenu le soutien des programmes Massif-central ?



Nombre de répondants : 21/21

Pour les associations

Si oui, qu'est-ce qui différencie le projet actuel du ou des projets précédents ?



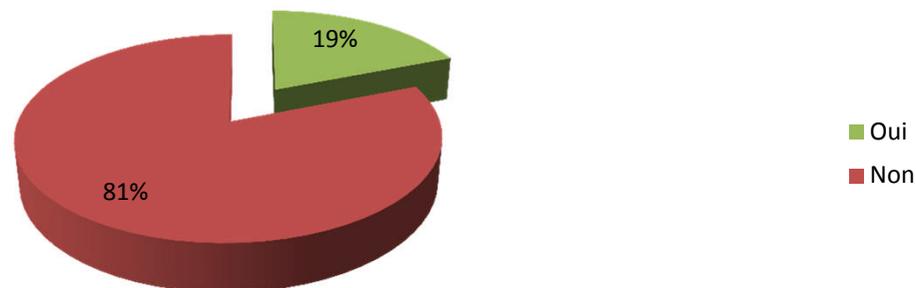
Nombre de répondants : 9/9

Si 'Autre différence', merci de préciser :

• Les projets territoriaux accompagnés par le passé par notre organisme ont concerné pour partie des territoires identiques qui se lançaient dans une politique d'accueil, pour partie des territoires qui n'ont pas prolongé leur action, et pour partie des porteurs de projets non reliés à une politique territoriale (accompagnement de créateurs d'activités, d'initiatives locales contribuant à l'accueil de nouveaux arrivants - culture, social, services...) Le projet actuel concerne l'accompagnement de 5 territoires ayant répondu à l'appel à projet. Le cadre méthodologique d'intervention est plus structuré, il fait référence à un socle commun co-élaboré et partagé avec des partenaires d'autres régions.

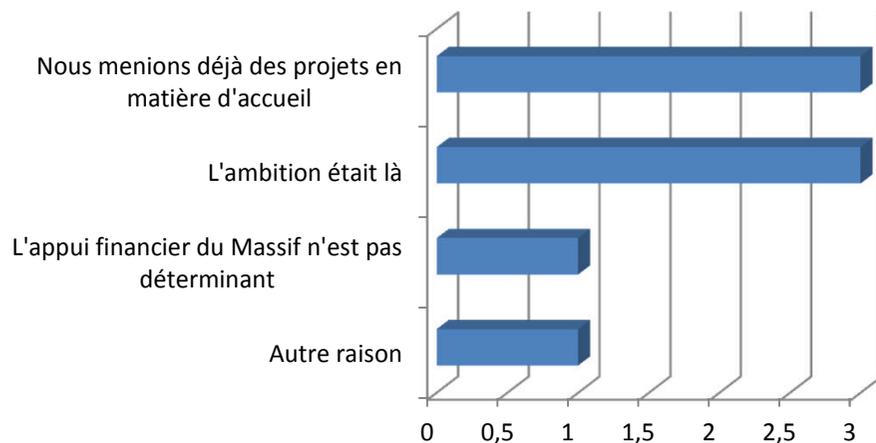
Pour les associations

Auriez-vous mis en œuvre votre projet sans l'aide Massif-central ?



Nombre de répondants : 21/21

Si oui, pour quelles raisons ?

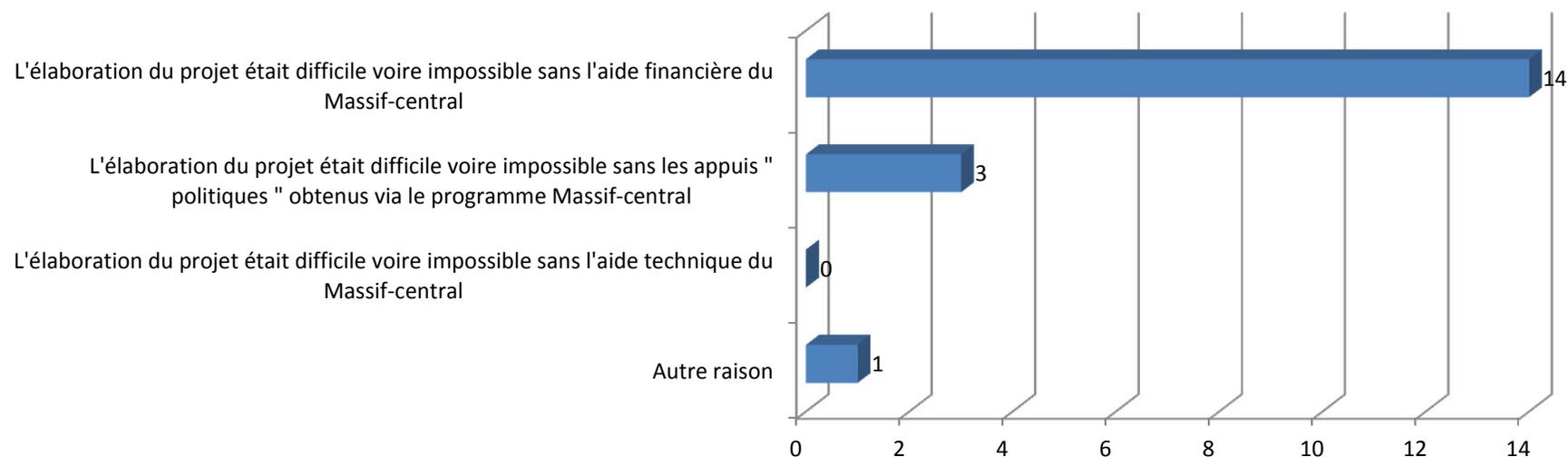


Nombre de répondants : 4/4

Si 'Autre raison', merci de préciser :

- C'est la mission de notre organisme d'accompagner des territoires. Nous aurions accompagné ces territoires, mais probablement avec moins de moyens, sans l'enrichissement inter-régional.

Si non, pour quelles raisons?

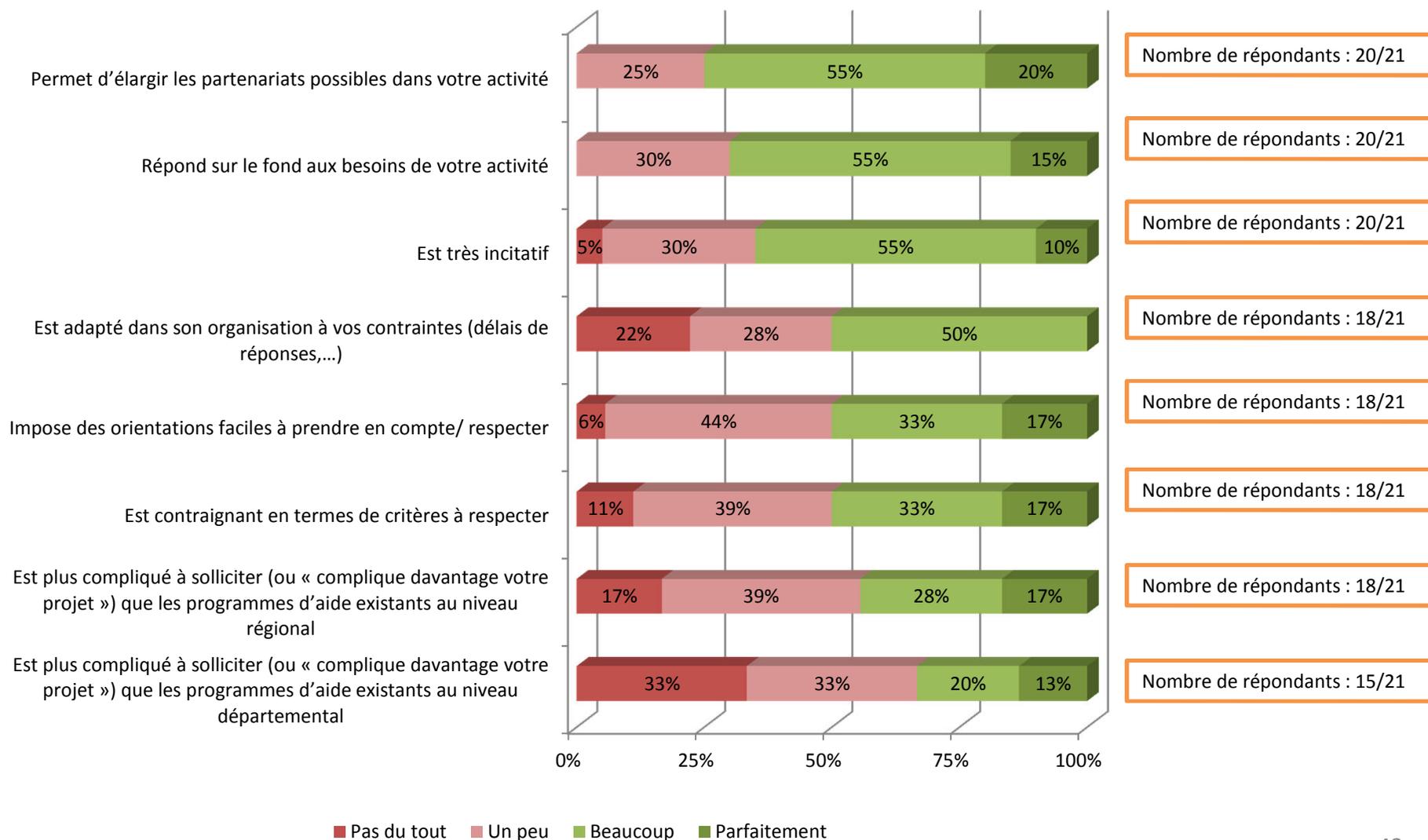


Nombre de répondants : 17/17

Si 'Autre raison', merci de préciser :

- L'échelle géographique Massif central était la plus appropriée pour la réalisation de cette étude. L'étude réalisée sur l'ensemble des territoires du massif a permis d'avoir une vision plus riche que si nous l'avions conduite qu'au niveau régionale.

Diriez-vous que le programme « Accueil » Massif-central :



Pour les associations

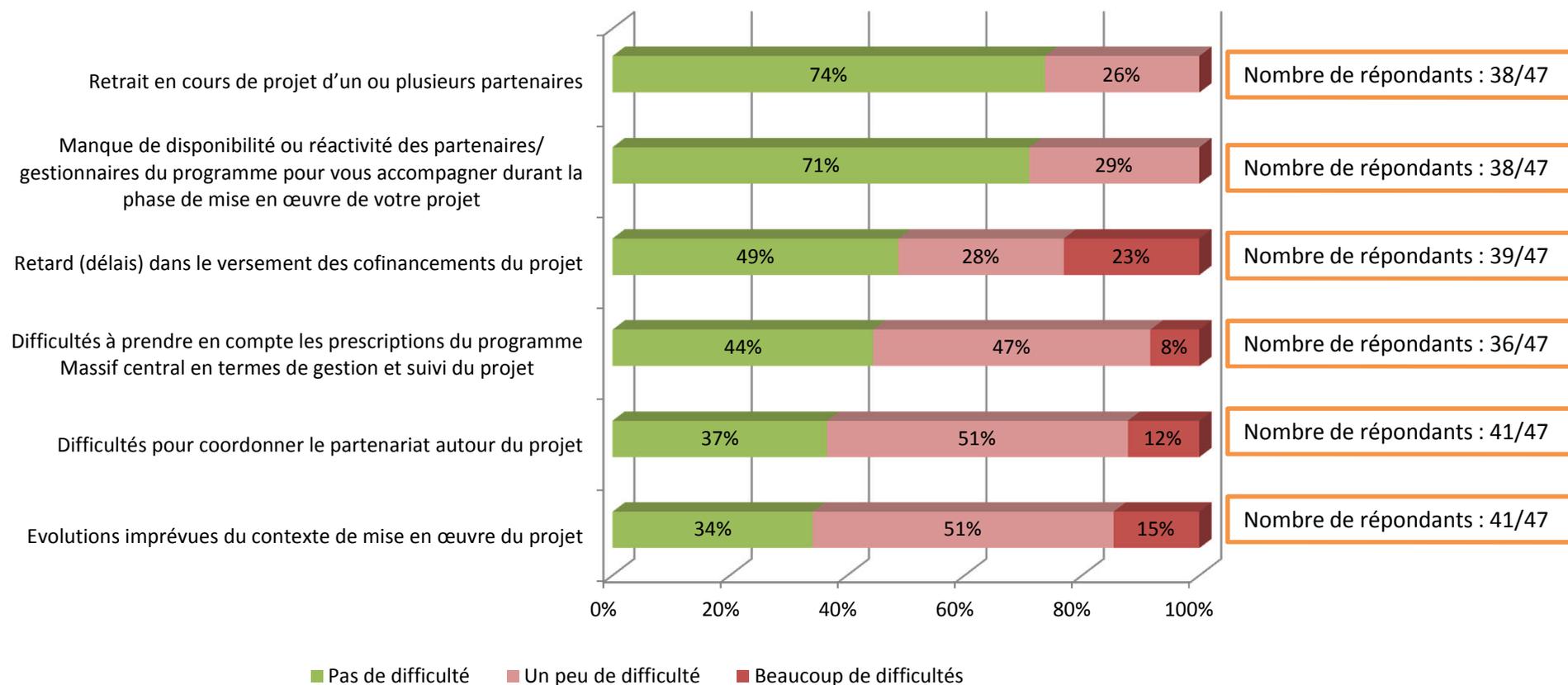
Si vous avez un commentaire complémentaire sur l'élaboration de votre projet, merci de préciser:

- Les disparités régionales en matière de priorités et de budget consacrés aux politiques d'accueil et d'attractivité posent problème. De même, la plus value Massif central n'apparaît ni avec la même intensité ni avec les mêmes contours selon les collectivités territoriales et locales qui composent le territoire. Enfin, il peut exister une double "concurrence" pouvant être pénalisante pour les acteurs et les opérateurs du Massif central : une concurrence entre collectivités concernant l'attribution de financements, une concurrence entre collectivités et opérateurs sur certaines missions.
- Si les fonds Massif Central permette une réelle plus-value Massif Central, il demande aux structures bénéficiaires une solidité économique souvent difficile à atteindre pour des associations (pas d'avance du FEDER, complexité des remontées de dépenses...)
- Il n'y a pas de politique régionale d'accueil en Midi-Pyrénées. L'avant dernière question (*est plus compliquée à solliciter que les programmes d'aide existant au niveau régional, ndlr*) est donc délicate. En revanche, le programme du Massif est plus complexe à mobiliser pour accompagner des territoires que le dispositif régional de formation développement (qui accompagne les territoires sur des thèmes plus large que l'accueil stricto sensu : développement économique, action culturelle, projets économiques ou sociaux multi-acteurs structurants...)

Les résultats et les effets de votre projet

Pour tous

Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre de votre projet ?

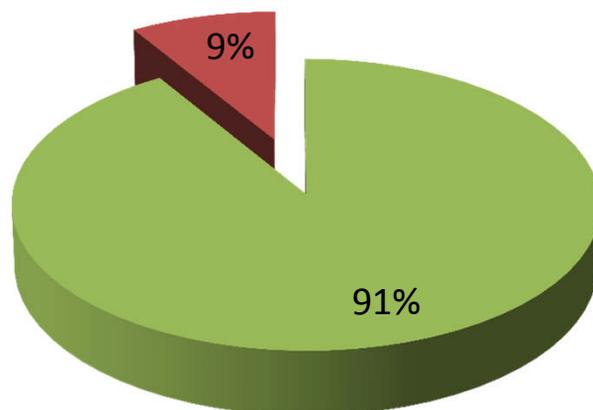


Si vous avez rencontré d'autres difficultés que celles susmentionnées, merci de préciser :

- Décalage entre AAP Territoires et Département (pour appui aux territoires) : difficulté pour coordonner
- Principale évolution de contexte : l'abandon des politiques territoriales en Languedoc Roussillon (2 territoires suivis en accord avec les Régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon, car absence d'opérateur régional compétent en LR)
Pour les deux dernières questions : nous avons répondu en réseau, c'est le CVC qui assure l'essentiel des relations avec les partenaires pour la gestion administrative du projet. Nous ne pouvons répondre à sa place.
- Le PNR, de par son historique n'était pas toujours considéré comme légitime pour travailler sur la problématique de l'accueil de nouvelles populations. Perçu parfois comme redondant (concurrence) à ce que faisait déjà certains territoires
- Pour information notre projet n'est pas terminé.
- difficile de répondre car nous ne sommes qu'au début de ce projet
- le portage et montage financier de projets interrégionaux portés par plusieurs conseils régionaux est un vrai casse tête.
- Nous débutons notre projet très concrètement depuis mars 2012. Nous n'avons pas de recul. Par contre déjà difficultés à travailler avec l'autorité de gestion (SGAR) afin de connaître précisément les éléments de contrôle.
- Les évolutions liées au contexte concernent surtout la période 2008 - 2010 avec une situation économique très défavorable n'incitant pas les cibles visées à venir s'installer en Massif central (les projets visent des repreneurs d'entreprises ou des cadres ou des conjoints de cadres, etc.) donc toujours des publics liés fortement à l'activité économique.
- Le projet est en début de réalisation puisque l'embauche d'une chargée de mission sur la prospection d'activités économiques nouvelles est effective depuis le 10 avril 2012. Nous sommes donc au début de l'action, et rencontrons peu de difficultés à ce jour. Il est donc difficile de parler de résultats ou d'effets à ce jour;
- Le programme étant au début il est difficile de répondre à la question qui suit, mais nous constatons déjà les premiers résultats.

Pour tous

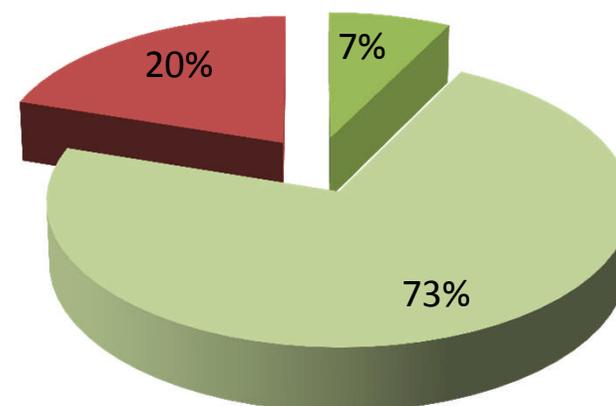
Avez-vous atteint vos objectifs ?



■ Plutôt oui ■ Plutôt non

Nombre de répondants : 34/47

La pérennité de votre projet vous semble-elle assurée ?

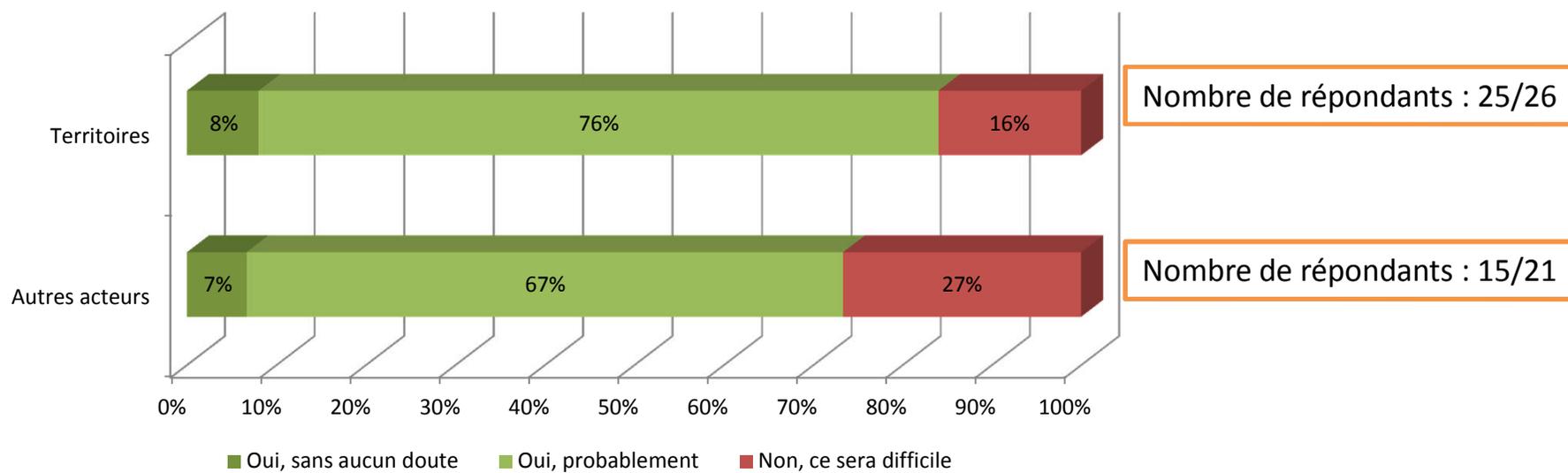


■ Oui, sans aucun doute ■ Oui, probablement ■ Non, ce sera difficile

Nombre de répondants : 40/47

Pour tous

La pérennité de votre projet vous semble-elle assurée ?

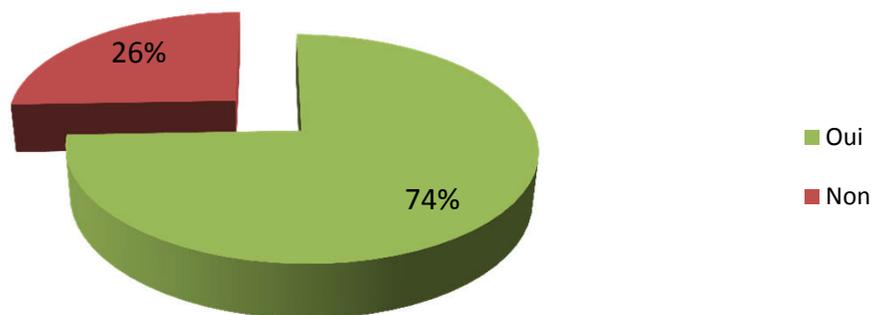


Si vous avez des commentaires complémentaires sur la pérennité de votre projet, merci de préciser :

- Projet spécifique aux collectages et à la mise en valeur d'éléments culturels. Toutes les actions de collectage et de numérisation des sources seront pérennes.
- A condition que les partenaires locaux (conseil généraux, élus locaux et/ou conseils régionaux..) puissent soutenir financièrement les actions.
- La pérennité du groupement d'employeurs départemental passe par l'embauche de salariés supplémentaires. Hors, pour cela il nous faut du temps d'animation de chargé de mission sur le terrain. Il faut aller à la rencontre des acteurs économiques des territoires ruraux.
- 2ème phase du projet à l'étude
- Changement imprévu du contexte: réforme de la carte territoriale.
- La volonté de pérenniser l'action existe sur le fond, l'accueil et le maintien de populations sont désormais reconnus comme essentiels pour l'avenir. Toutefois, pour assurer la pérennité du projet, un besoin de financements externes restera assez fort, et de plus l'avenir de la structure est remis en cause suite au désengagement financier sur le fonctionnement global et l'animation (hors accueil) de la structure.
- Difficile de répondre à cette question. Du point de vue des projets territoriaux accompagnés : la pérennité est difficile à atteindre, étant donné la grande difficulté pour les territoires à mobiliser des moyens pour l'ingénierie. Les fonctions d'animation locale pour l'émergence de projets, le repérage d'initiatives, la mise en réseau d'acteurs, le suivi de porteurs de projets... est de moins en moins reconnue. Du point de vue de la capacité de notre organisme à accompagner les territoires et les porteurs de projet "accueil" dans le cadre de la politique de Massif : la pérennité dépend du maintien d'un appui du Massif à notre outil de mutualisation, réalisé avec trois partenaires, et le réseau des sites de proximité RA. Du point de vue de la capacité de notre organisme à accompagner les territoires et les porteurs de projets en dehors de la politique d'accueil du Massif : la pérennité de la formation-développement en tant qu'outil des territoires dépend des orientations de la programmation régionale et européenne pour 2014 - 2020.

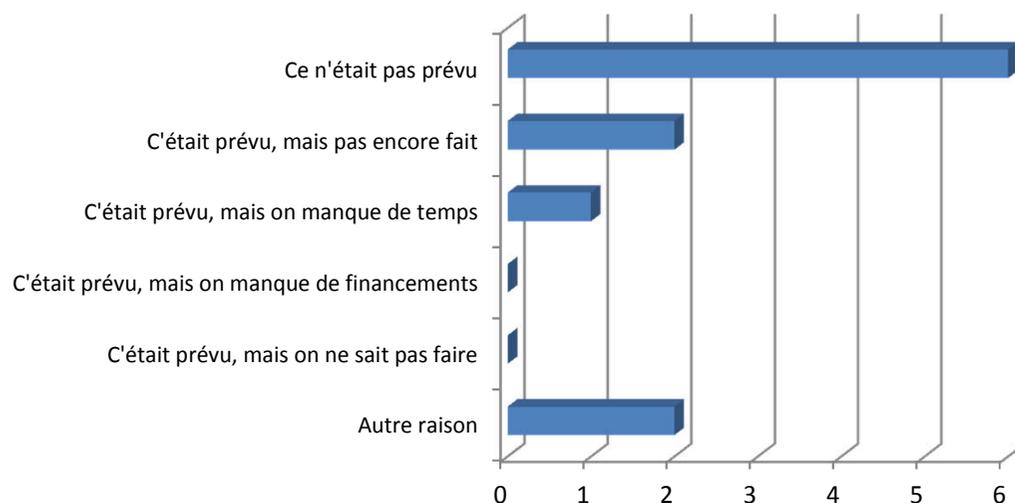
- Elle ne sera assurée que si le poste dédié à la mission accueil perdure au sein de la structure et donc par conséquent que si l'aide au financement de ce poste perdure (70% du salaire pris en charge par l'appel à projet Massif central)
- Avec le travail de fond que nous avons engagés sur le territoire, et les outils que nous avons mis en place, notre seule inquiétude est le financement pérenne du dispositif !
- espère que la dynamique à l'échelle du territoire en matière de diffusion culturelle soit maintenu au-delà de cette première période 2012 2013
- A la date à laquelle nous remplissons ce questionnaire, nous n'avons pas de visibilité sur la prochaine programmation, pour garantir la pérennité de notre projet.
- nous avons répondu à un nouvel appel à projet, qui a été accepté pour 2012-2014, ce qui va permettre de mieux ancrer notre démarche d'accueil dans le temps et la pratique
- projet en cours (fin de l'expérimentation en juin 2013)
- le projet repartira sur d'autres bases car il correspond à un réel besoin
- Pas suffisamment de recul pour répondre à cette question
- Le projet sera réellement pérennisé si d'autres partenaires se réapproprient les résultats et viennent conforter l'action engagée.
- Le projet nécessite un lourd investissement temps afin d'accompagner efficacement les nouveaux arrivants. Il ne peut pas s'auto-financer et sans la poursuite des soutiens financiers accordés, il prendra fin.
- si l'animation de l'accueil n'est plus financée, les outils mis en place risquent de disparaître...
- Il est nécessaire que notre projet génère une ou deux offres d'activités sur le territoire pérennes, pour permettre de reconduire cette expérimentation de construction d'offres d'activités nouvelles.
- Comme pour la question précédente, il est trop tôt pour y répondre.

Avez-vous élaboré des outils de capitalisation des connaissances ou de transfert d'expérience au cours ou à l'issue de votre projet ?



Nombre de répondants : 43/47

Si non, pourquoi ?

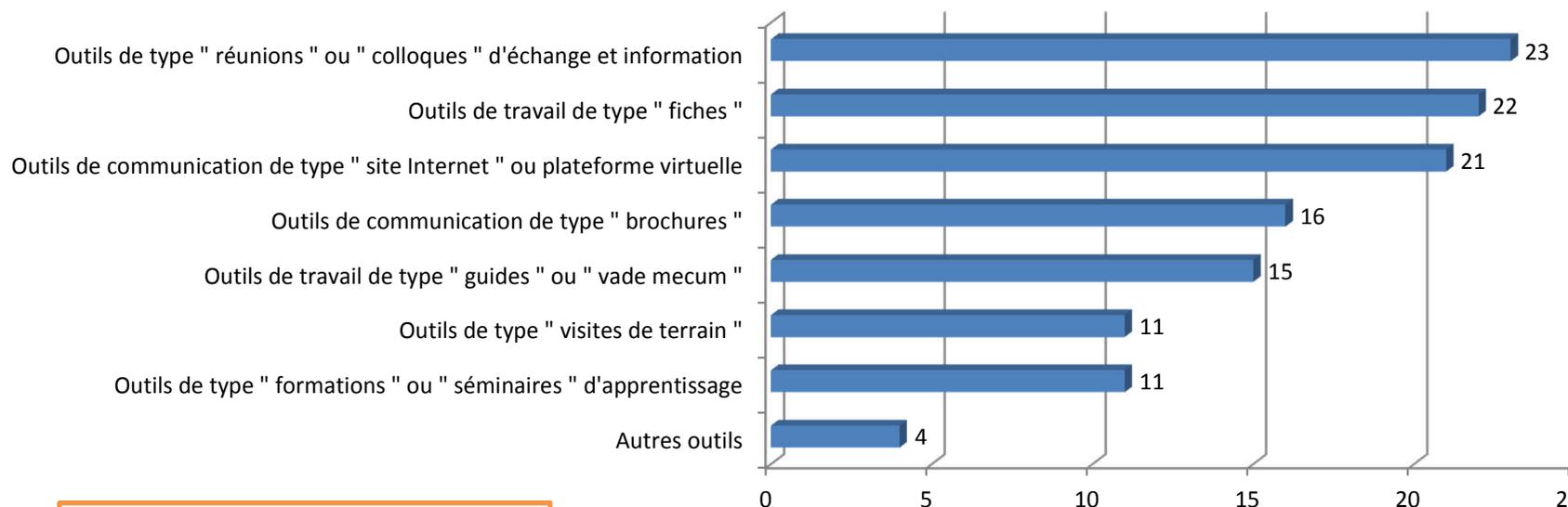


Nombre de répondants : 11/11

Si 'Autre raison', merci de préciser :

- le projet n a pas été retenu
- Nous n'avons pas développer d'outils en tant que tel. Nous participons à des travaux qui permettent de transférer et d'échanger des expérience. Par ailleurs, le stade de développement de notre action, qui avait pour but d'élaborer une stratégie d'action, ne nous permet pas d'être très actifs dans la mise en œuvre d'outils

Si oui, de quels type d'outils s'agit-il ?

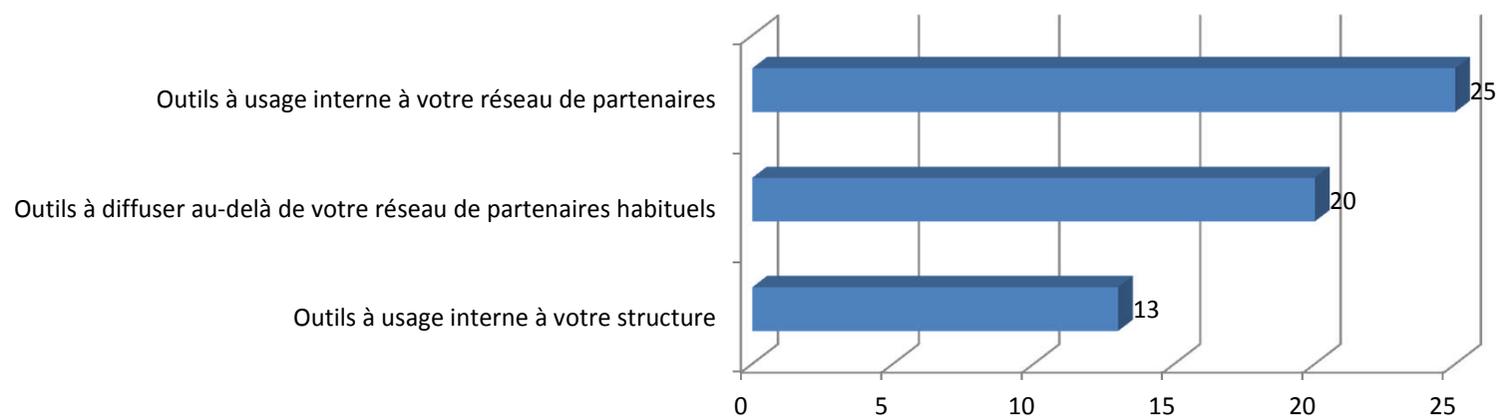


Nombre de répondants : 32/32

Si 'Autres outils', merci de préciser :

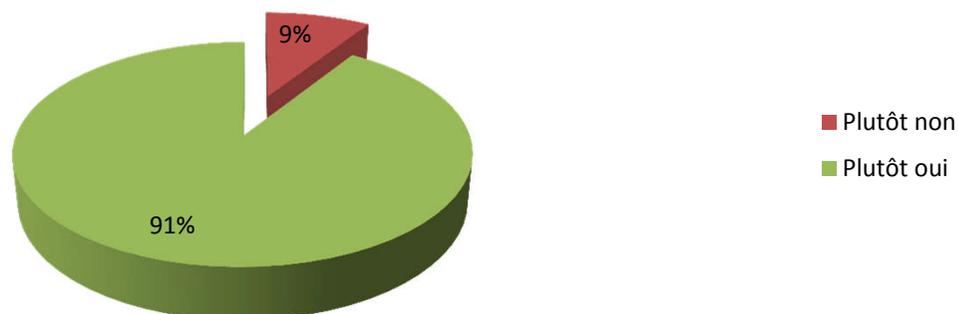
- Outils administratifs et comptables de suivi de projet type tableur...
- outils d'animation locale outils pour accueillir co-élaborer par les usagers localement démarche d'accompagnement des acteurs et habitants
- Banque d'expériences Capitalisation méthodologique sur l'accompagnement des territoires en cours d'élaboration : la forme finale de cette capitalisation n'est pas encore déterminée.
- une Charte

Si oui, quelle est l'usage prévu de ces outils ?



Nombre de répondants : 32/32

Votre projet vous semble-t-il reproductible, c'est-à-dire que l'on pourrait s'en servir comme exemple pour développer d'autres projets d'accueil ?



Nombre de répondants : 44/47

Si oui, quels éléments seraient transférables en particulier ?

- La Cellule économique du Pays qui a été créée (qui regroupe tous les partenaires économiques du territoire) ainsi que l'observatoire économique (outil collaboratif de la cellule)
- Méthodes et outils, enseignements et préconisations... Initiatives et expériences...
- Modèle de structuration du réseau et son mode de fonctionnement Les partenariats mis en place Les outils de communication La démarche qualité de l'accueil (mise en place par l'ARDTA et déployée sur le territoire) Des outils d'organisation en interne (fiche porteur de projet, fiche offres, annuaire des partenaires...) Programme/dispositif en faveur de la transmission d'activités
- Le partenariat et les échanges entre les différents porteurs au niveau interrégional : organisation des commissions, gouvernance, prise de décisions, mise en place des projets, analyse des difficultés, problématiques liées à l'échelle du territoire Massif Central...
- des méthodes et outils d'intervention sur les territoires - pour accueillir - mobiliser - sensibiliser - mettre en réseau....
- La création de groupement d'employeurs multisectoriel est transférable sur n'importe quel territoire rural, puisqu'il permet la création d'emploi nouveau.
- méthodologie d'intervention reproductible (emplacement du télécentre, travail en réseau avec les partenaires, démarchage des entreprises et télétravailleurs)

Si oui, quels éléments seraient transférables en particulier ? (suite)

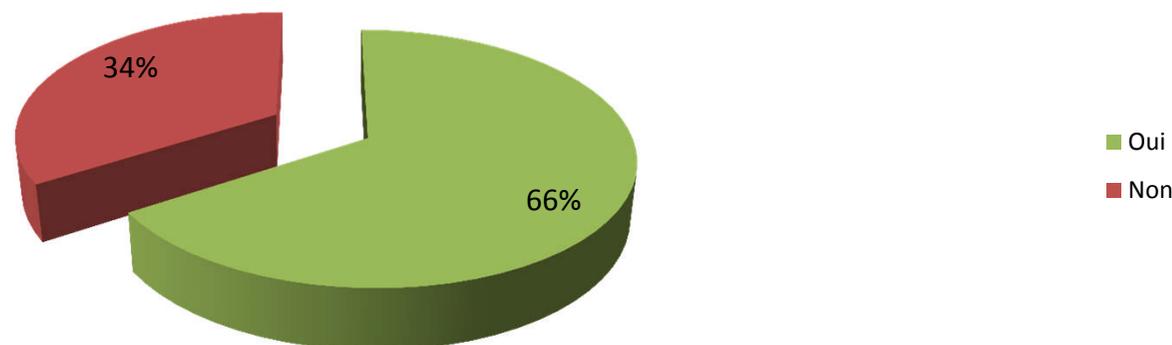
- Organisation et complémentarité entre les acteurs partie-prenante: - réseau d'accueillant de nouveaux arrivant - flexibilité et proximité géographique dans l'accueil (ex: casser les frontières régionales)
- La méthode. Des exemples d'actions.
- Création et animation d'un télécadre. Mise en place d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement. Formations au télétravail Ingénierie, méthodologie...
- démarche de sensibilisation des élus et de collecte de l'offre (par des visites individuelles et outils de communication) outil de promotion de l'offre (site internet, cartographie...)
- éléments techniques essentiellement : choix du matériel éléments organisationnels : temps de travail consacré, et organisation du temps de travail de l'animateur de l'outil
- - Plateforme ressources
- - Diffusion d'outils de sensibilisation
- - Organiser des rencontres
- 1. La formation développement, ou d'autres formes d'accompagnement des territoires et porteurs de projet, proches de la formation-développement et pratiquées par des partenaires.
- 2. La gestion territoriale des emplois et des compétences, comme un des thèmes importants pour l'accueil. Ce type de démarche, pratiquée sur plusieurs territoires accompagnés par notre organisme (dans le cadre de l'appel à projet "Accueil" ou en dehors) donne des résultats très intéressants en terme de mobilisation des acteurs économiques, en terme de prospective économique, et en terme d'action de proximité pour développer l'offre d'activité.
- La méthodologie employée (mise en réseau des acteurs ...)
- modélisation de la stratégie, de l'organisation et de la gestion sociale
- en cours d'analyse
- les actions mises en œuvre
- Le réseau de villages d'accueil mis en place.
- session accueil : à destination des porteurs de projet du territoire et des nouveaux arrivant : échange très riche et grand succès d'installation parrainage entre élus ou chef d'entreprise et entrepreneur : permet un accompagnement dans la durée la démarche régional d'accueil selon un référentiel défini par un organisme externe : des engagements d'accueil/ d'accompagnement pour garantir aux porteurs de projet un suivi de qualité

L'outil informatique de mutualisation: un échange de donnée entre partenaires professionnels de l'accompagnement

Si oui, quels éléments seraient transférables en particulier ? (suite et fin)

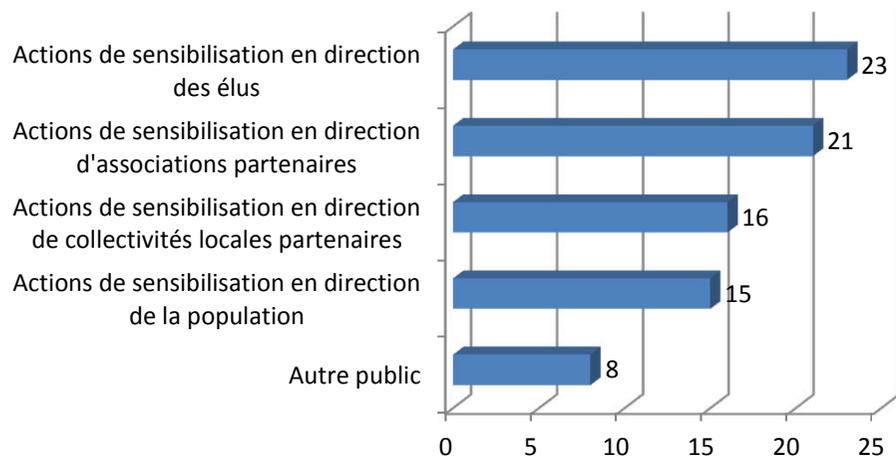
- Notre projet est plutôt basé sur une méthode de travail, qui repose sur la mutualisation d'expérience. C'est cette méthode qui est, à notre sens, reproductible. En fonction des spécificités locales et/ou de structures porteuses, on pourrait également envisager de reproduire ces expériences, actions.
- plateforme web à l'attention des salariés arrivants sur le territoire
- le concept et le contenu, la méthode, les outils, les partenariats, la gouvernance....
- la coopération avec un territoire hors du périmètre du Massif Central serait transférable et éminemment souhaitable
- Mutualisation d'outils, de bases de données, méthode d'animation des partenaires
- Une méthode et quelques supports d'accompagnement des nouveaux arrivants.
- des grilles de suivi partagées entre les différents acteurs qui participent à l'accueil de nouveaux habitants, et notamment de porteurs de projets
- la mise en place de la démarche qualité
- La méthodologie qui sera adoptée pendant ces deux années de projet pourrait être essaimée sur d'autres territoires. Nous informerons notamment régulièrement les territoires proches de nos actions et résultats pour échanger, voir transférer le savoir-faire.
- La méthodologie de l'ensemble de la démarche, les outils élaborés, l'organisation du dispositif

Avez-vous conduit des actions de sensibilisation à l'enjeu « Accueil » dans le cadre de votre projet ?



Nombre de répondants : 44/47

Si oui, quel était le public cible de vos actions de sensibilisation ?

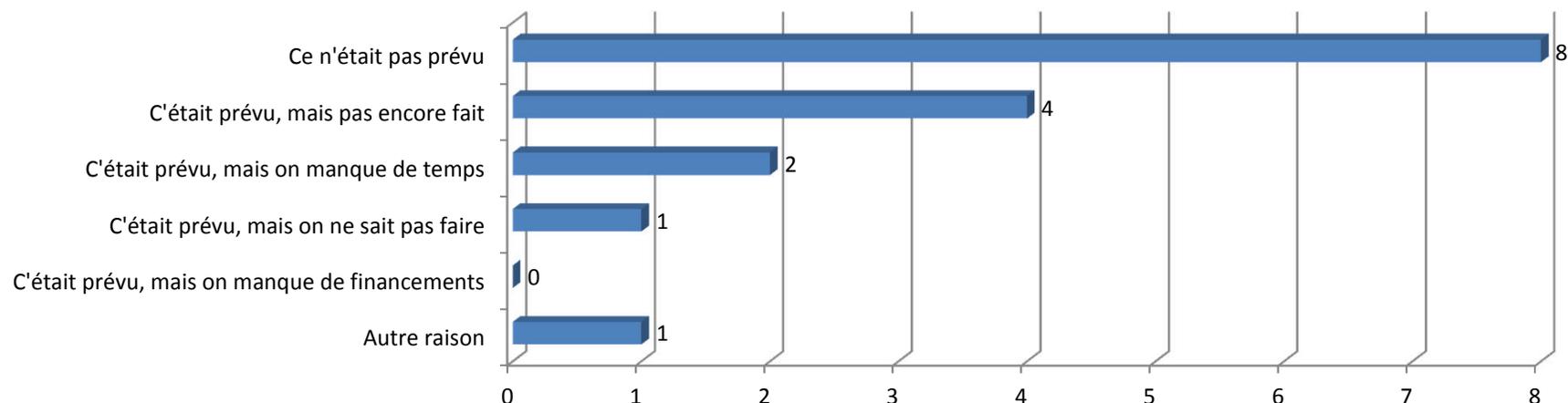


Nombre de répondants : 29/29

Si 'Autre public', merci de préciser :

- Chefs d'entreprises
- Actions de sensibilisation en direction du reste de l'équipe de la structure
- Les prescripteurs (conseillers pôle emploi, apecita, conseillers d'orientation...) qui peuvent indiquer des activités qui se développeraient dans le MC.
- les entreprises locales
- autres partenaires européens
- Chefs d'entreprises
- Chambres consulaires
- Acteurs économiques, sociaux, culturels et politiques locaux du territoire, foyers arrivés depuis moins de 3 ans...

Si non, pourquoi ?



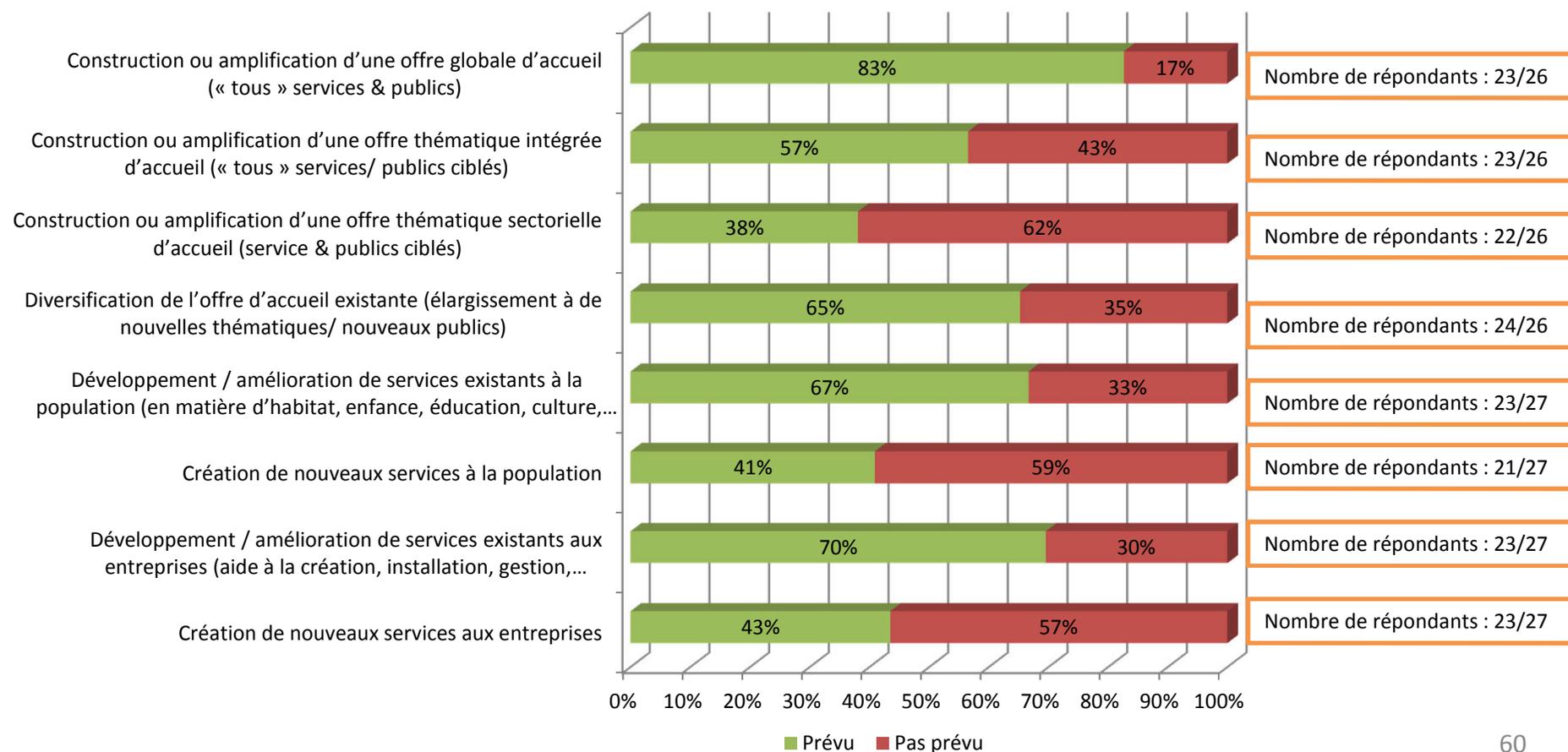
Nombre de répondants : 15/15

Si 'Autre raison', merci de préciser :

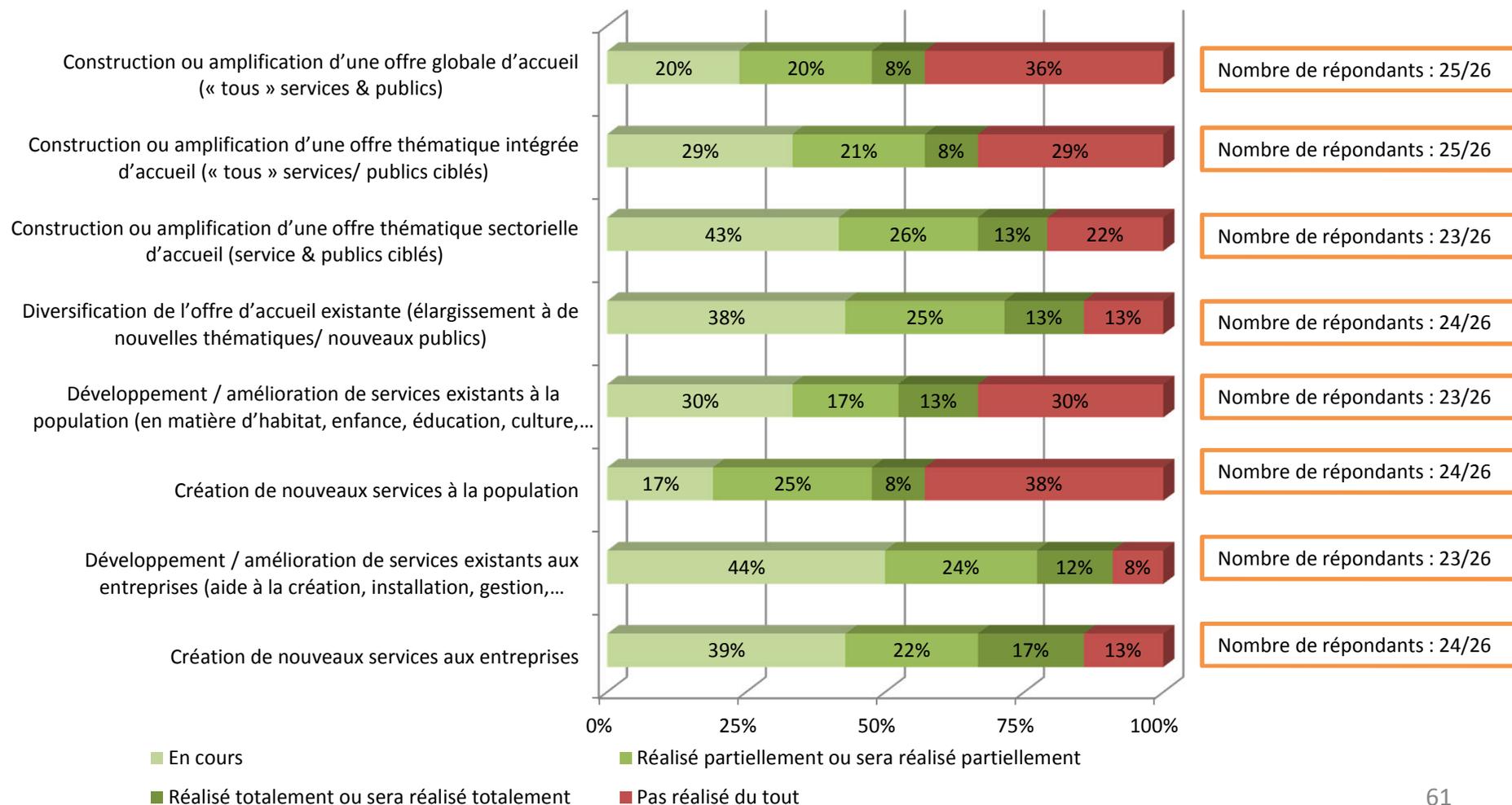
- Ce sont les agents et élus en charge de projets accueil sur les territoires qui réalisent les actions de sensibilisation des acteurs locaux à l'enjeu de l'accueil. Notre organisme les y aide par des apports méthodologiques. Dans l'intervention de notre organisme auprès des agents ou élus des territoires concernés, on devrait plutôt parler d'appropriation des enjeux (démarche ascendante, volontaire, sur mesure, de prise de conscience à partir d'un auto-diagnostic) que de sensibilisation (démarche descendante, prescriptive et normative).

Pour les territoires

Il y a souvent des écarts entre le prévu et le réalisé, qu'en est-il de votre projet ? Les actions suivantes étaient-elles prévues ?

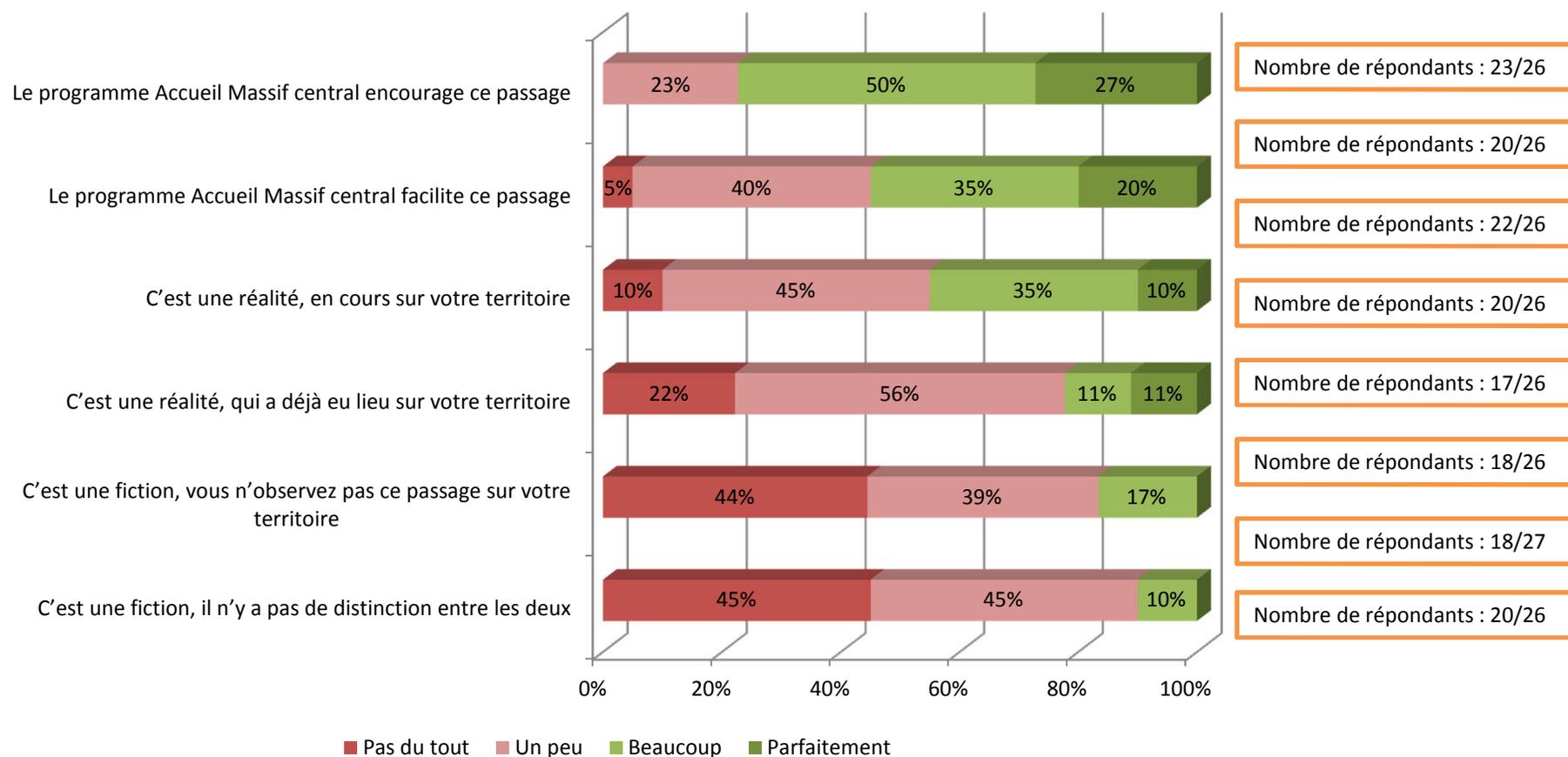


Ces mêmes actions ont-elles effectivement été réalisées ?

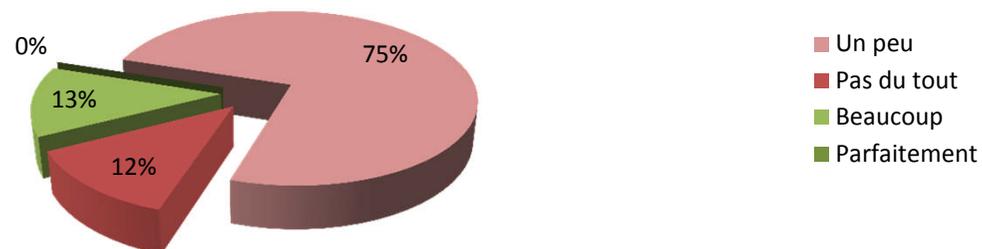


Pour les territoires

Quel est votre avis sur le passage d'une logique sectorielle de l'accueil (ciblée thématiquement) à une approche globale de l'accueil (multisectorielle, intégrée) ?

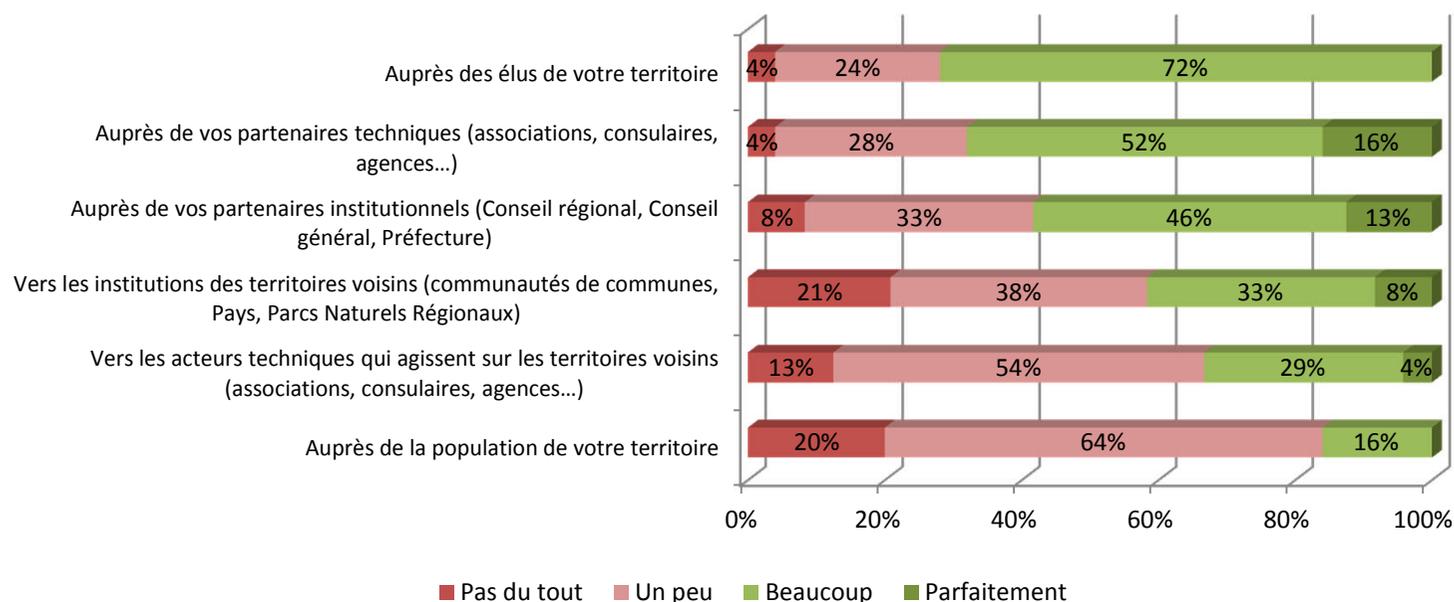


Avez-vous le sentiment d'une structuration achevée du « service accueil » mis en place sur votre territoire ?



Nombre de répondants : 24/26

Avez-vous le sentiment que le montage puis la mise en œuvre de votre projet contribuent à diffuser la culture de l'accueil :



Nombre de répondants : 25/26

Nombre de répondants : 25/26

Nombre de répondants : 24/26

Nombre de répondants : 24/26

Nombre de répondants : 24/26

Nombre de répondants : 25/26

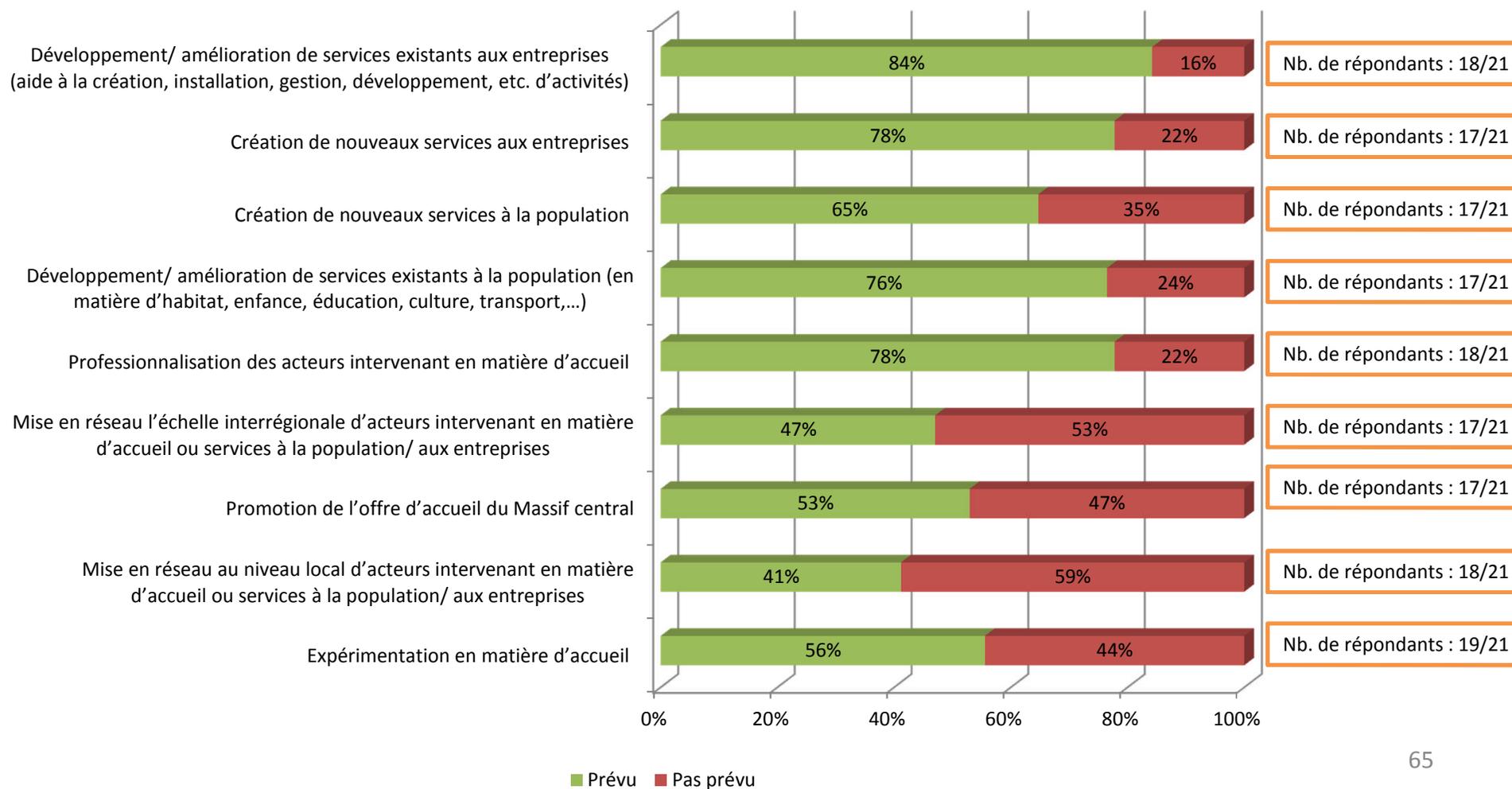
Pour les territoires

Si vous avez le sentiment que le montage puis la mise en œuvre de votre projet contribuent à diffuser la culture de l'accueil auprès d'autres publics, merci de préciser:

- Auprès des porteurs de projet et des personnes souhaitant s'inscrire dans des parcours de mobilité
- par exemple : les professionnels qui dirigent des services petite enfance, des centres sociaux n'étaient pas conscients de l'importance de s'ouvrir au territoire, s'ouvrir aux habitants, s'ouvrir aux nouveaux habitants, mieux les prendre en compte, les accueillir
- Les médias locaux et nationaux
- Dans certains territoires accompagnés, la diffusion de la culture de l'accueil auprès des employeurs (entreprises, associations, collectivités...) est réelle. Impact sur l'accueil de nouveaux salariés mais aussi impact sur l'accueil de nouvelles activités par un soutien / parrainage / mise en réseau des entrepreneurs au sens large du terme.
- les entreprises locales (le secteur privé en général) et puis même au niveau national, auprès d'acteurs similaires à nous et auprès de populations qui entendent parler d'un territoire "qui accueille". cela permet de diffuser l'idée même d'accueillir
- Auprès des chefs d'entreprises
- Le projet vise l'accompagnement des nouveaux salariés et de leurs familles dans leur "implantation" sur les territoires d'arrivée. Il n'a pas pour objectif de diffuser la culture de l'accueil auprès des populations déjà installées (indigènes). Ce n'est pas son objectif, mais c'est un véritable besoin pour pérenniser l'accueil ("retenir" les nouveaux arrivants) !
- Intervenant sur l'accueil d'une population particulière, notre action à aussi comme objet de sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à cette problématique.

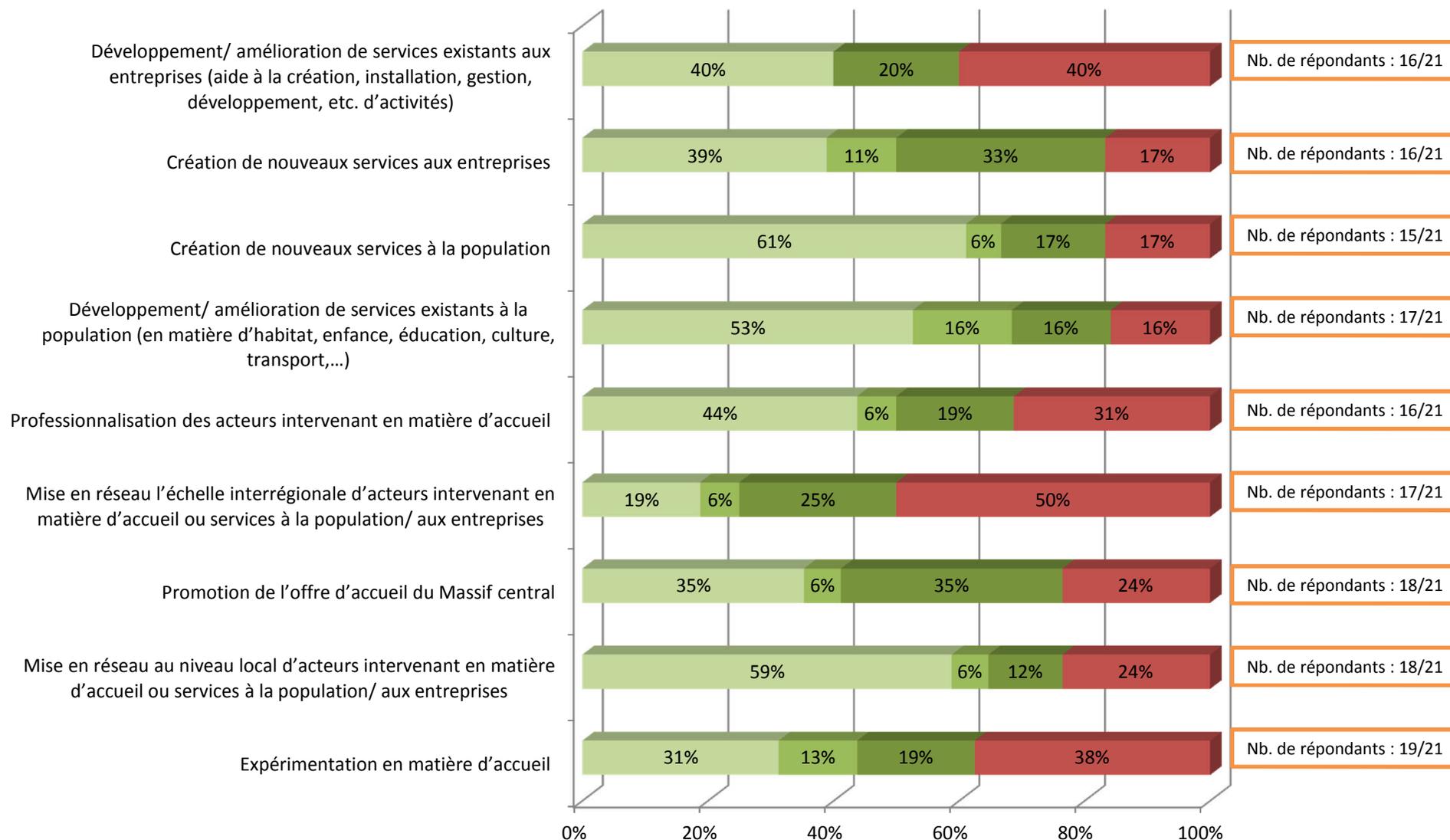
Pour les associations

Il y a souvent des écarts entre le prévu et le réalisé, qu'en est-il de votre projet ? Parmi les actions suivantes, lesquelles prévoyait-il de mettre en œuvre ?



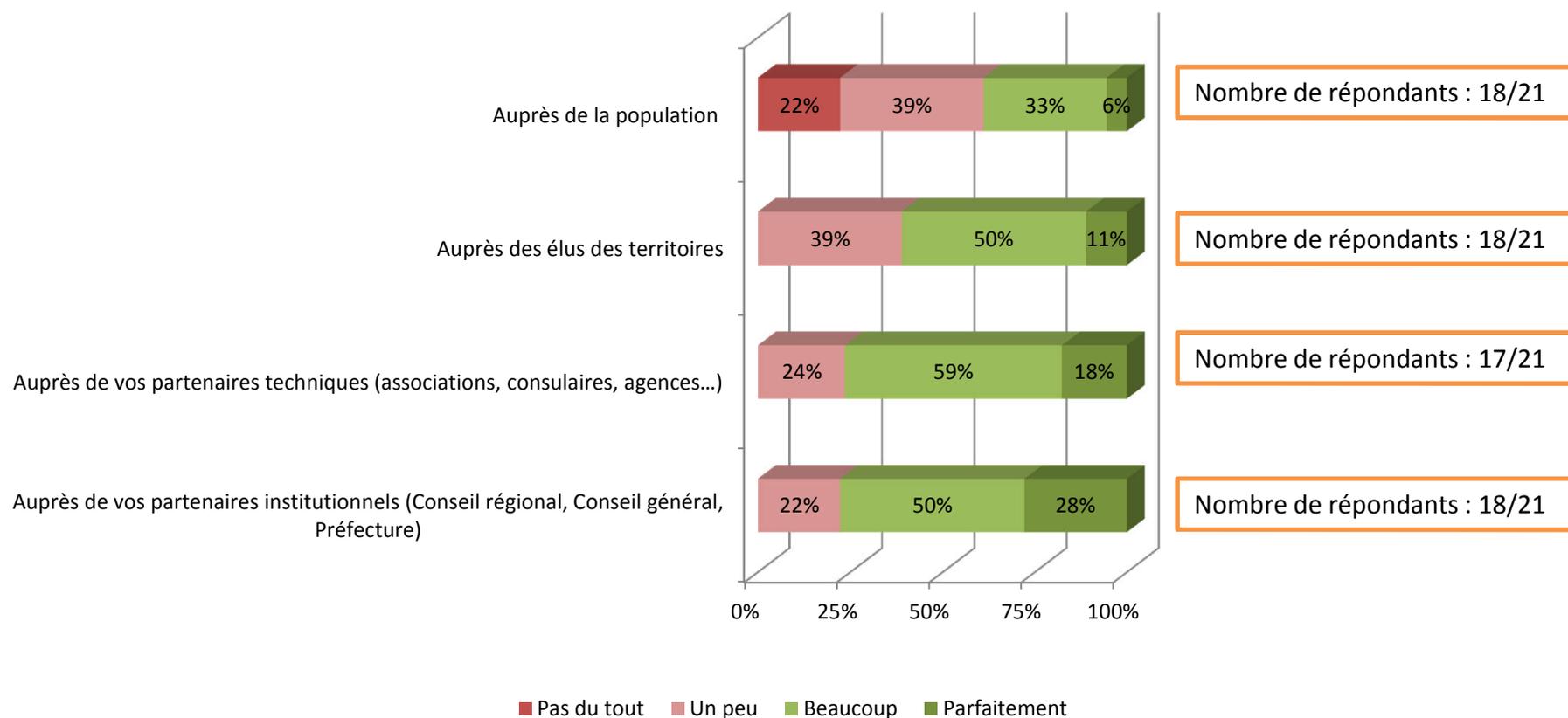
Pour les associations

Ces mêmes actions ont-elles effectivement été réalisées ?



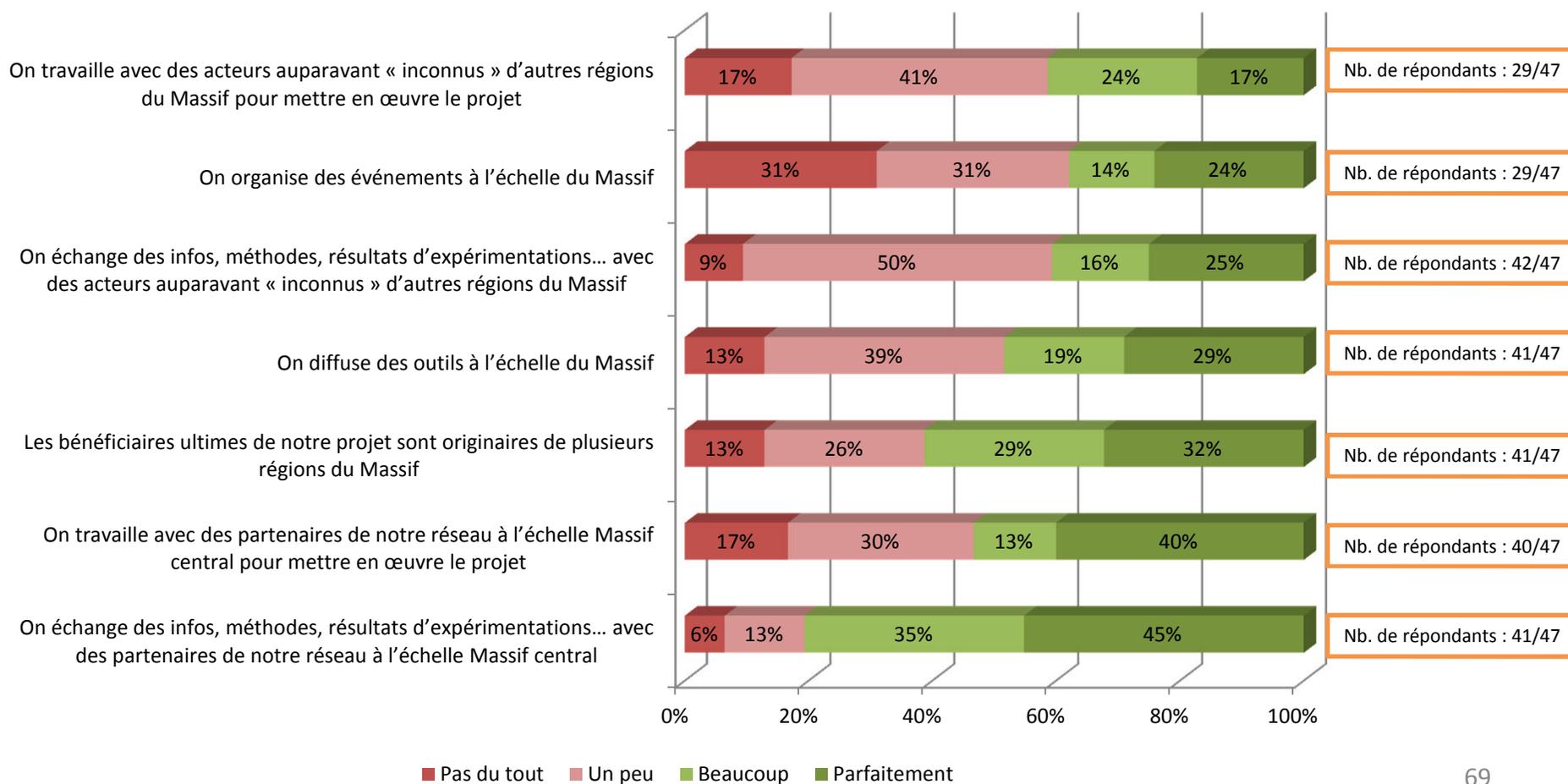
Pour les associations

Au-delà de l'amélioration des services à la population ou aux entreprises, avez-vous le sentiment que le montage puis la mise en œuvre de votre projet contribuent à diffuser la culture de l'accueil :



Les apports de la dimension Massif-Central

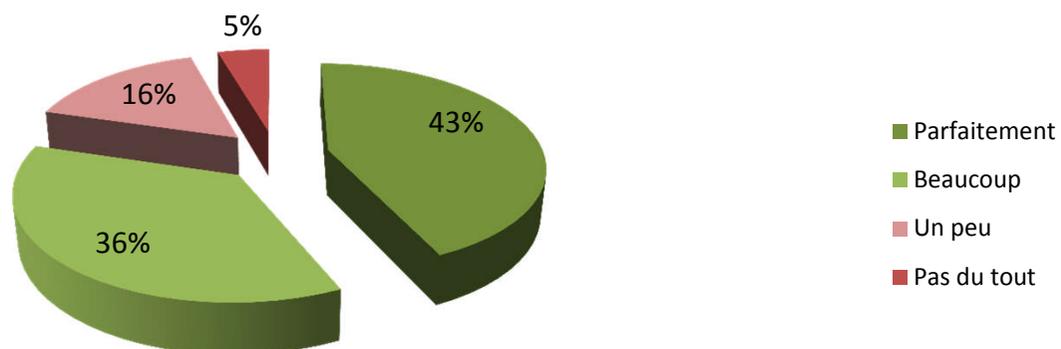
De votre point de vue, comment se concrétise dans les faits la dimension interrégionale de votre projet ?



S'il existe d'autres formes de concrétisation de la dimension interrégionale de votre projet merci de préciser :

- Emergence d'une culture commune de l'accompagnement de projets (pour les participants à la Plateforme) : en cours de capitalisation Pour les agents de développement des territoires : émergence d'un réseau, d'une culture commune de l'accueil, d'échanges d'expériences...
- Véritable mise en réseau des acteurs en faveur du cirque et des partenaires
- Si on n'organise pas, à proprement parler, d'évènement à échelle MC, on participe largement à des évènements à cette échelle, dont on utilise le rayonnement pour atteindre le plus large public possible. Par ailleurs, on réalise des évènements similaires dans plusieurs zones du MC.
- L'échange d'expériences (bonne pratiques et difficultés) entre les acteurs de territoires (d'environnements) différents.
- Cette action est aussi au départ d'autres forme de collaboration interrégionale

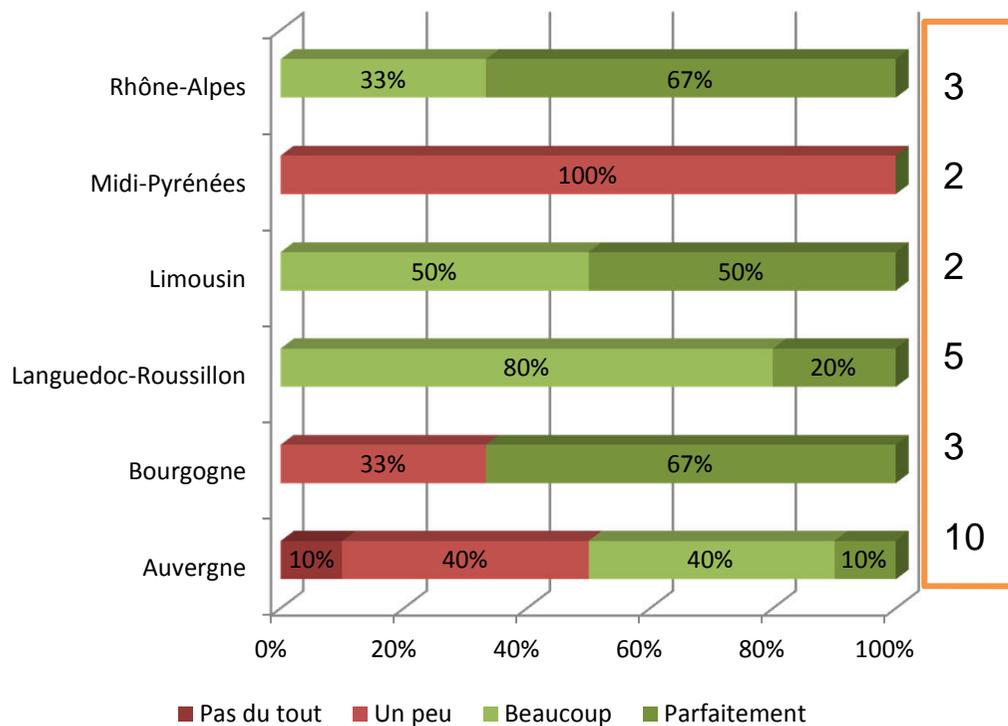
L'échelle territoriale Massif-central vous semble-t-elle être une valeur ajoutée importante pour votre projet ?



Nombre de répondants : 44/47

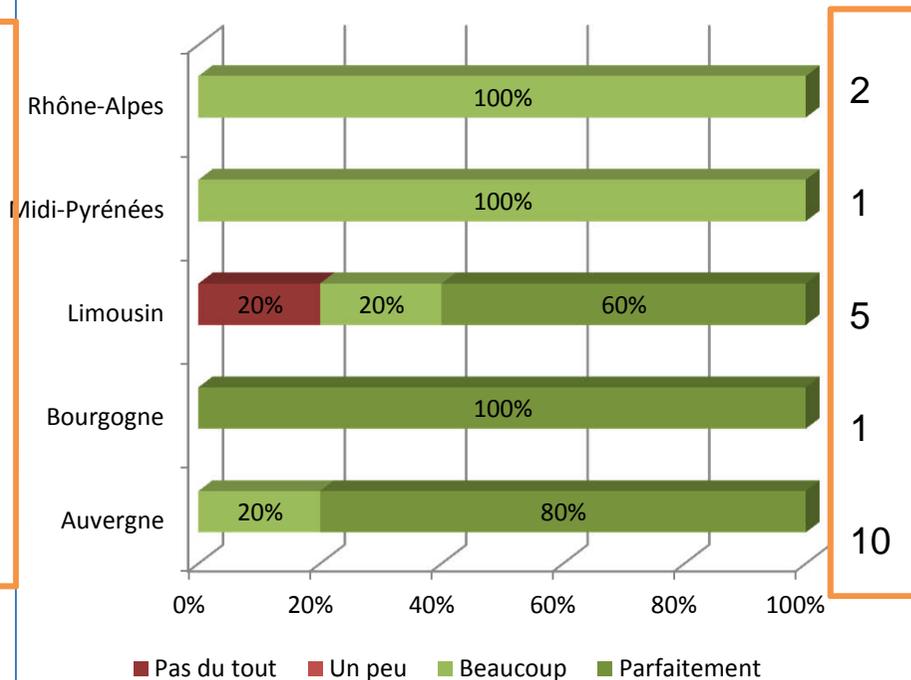
Pour les territoires

L'échelle territoriale Massif-central vous semble-t-elle être une valeur ajoutée importante pour votre projet ? TERRITOIRES

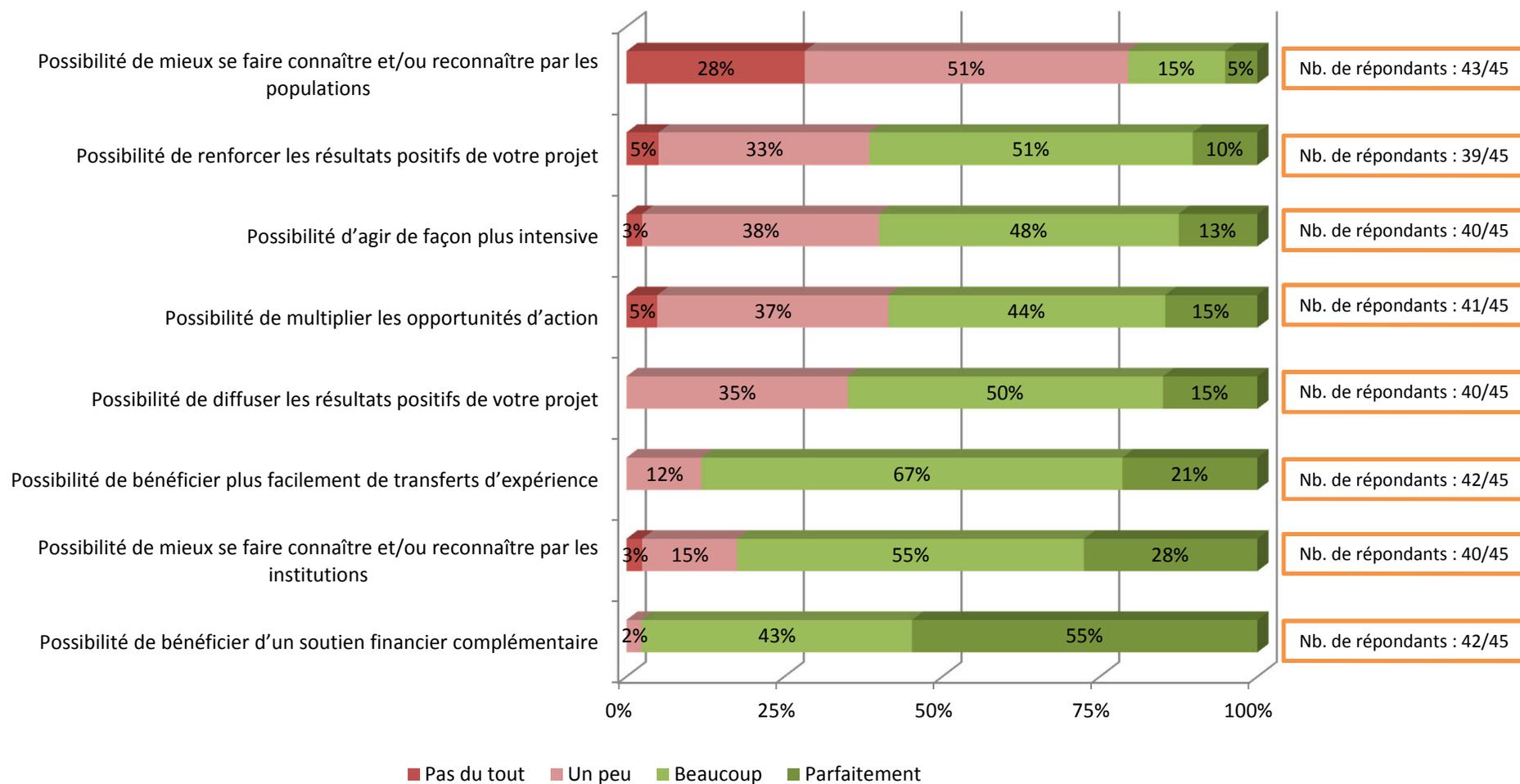


Pour les associations

L'échelle territoriale Massif-central vous semble-t-elle être une valeur ajoutée importante pour votre projet ?



Si oui, comment se concrétise la valeur ajoutée Massif central pour votre projet ?

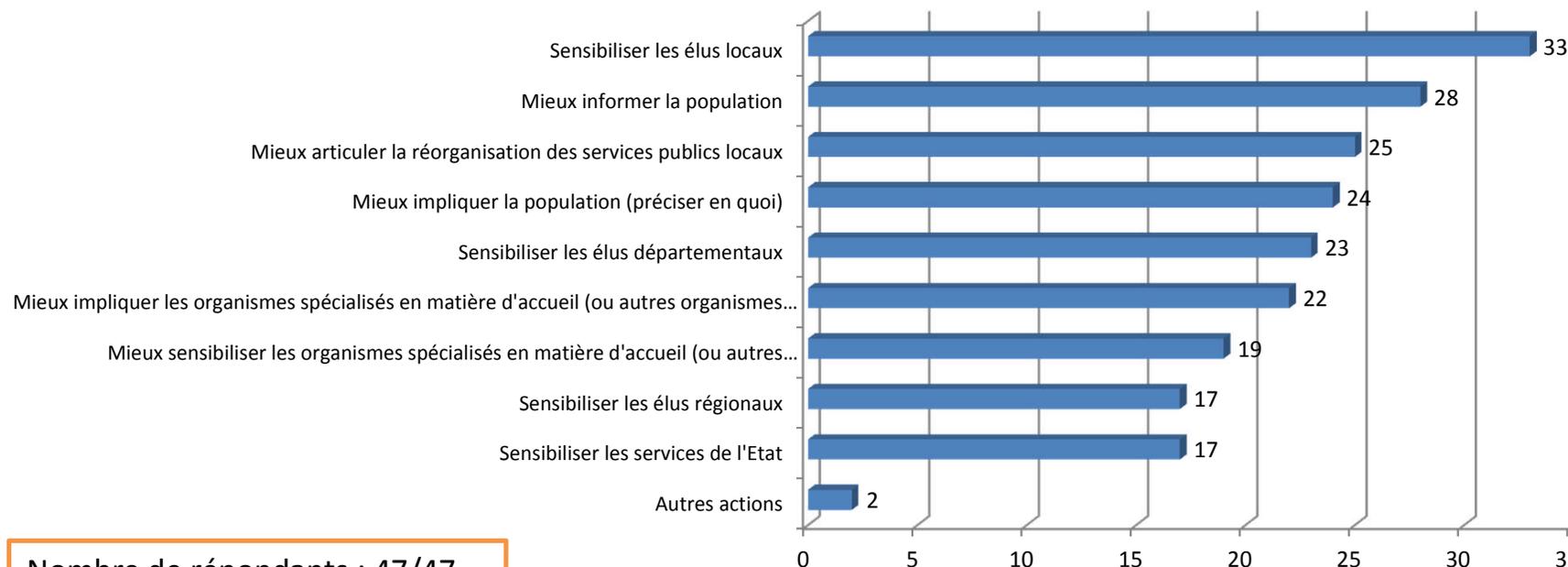


S'il existe d'autres formes de concrétisation de la valeur ajoutée Massif central pour votre projet, merci de préciser lesquelles :

- Ce qu'il manque c'est la mise à connaissance de la volonté politique des élus du Massif Central. Il n'y a pas d'appropriation suffisante de la part des élus de la dimension Massif Central.
- Création d'une identité Massif Central chez nos bénéficiaires
- Possibilité de communiquer à une échelle plus importante.
- La reconnaissance de l'unité d'un territoire, et de la pertinence de son découpage géographique.
- Economies d'échelle, massification des actions, permettre à des territoires faiblement peuplés de bénéficier des mêmes services que les territoires mieux lotis.
- L'image d'être intégré à une politique de massif, plus vaste, pour communiquer sur les projets (c'est un argument "d'autorité" parfois pour défendre la nécessité d'une politique d'accueil)

Suggestions

Selon vous, quelles seraient les actions à conduire pour permettre une meilleure diffusion de la culture de l'accueil à l'échelle de votre territoire de localisation ?



Nombre de répondants : 47/47

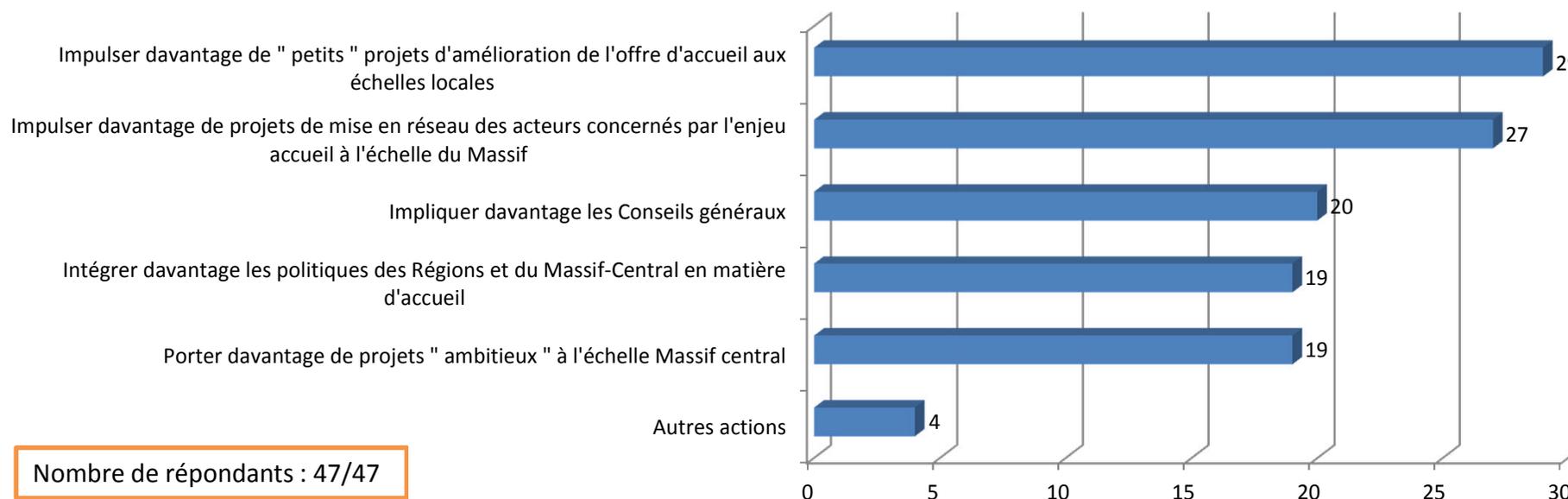
Si 'Mieux impliquer la population', merci de préciser en quoi :

- La population impliquée dans un projet, devient un bon vecteur de communication pour tout projet et encore plus sur un territoire rural

Si 'Autres actions', merci de préciser :

- Pérennisation de la fonction d'ingénierie locale. Difficile de sensibiliser sur du court terme. Un projet qui s'inscrit dans le temps a plus de chance d'avoir un impact, donc de démontrer le bien fondé de l'enjeu accueil. Appui aux acteurs locaux. Les acteurs qui ont résolu au préalable des problèmes autres sont plus réceptifs aux des enjeux territoriaux.

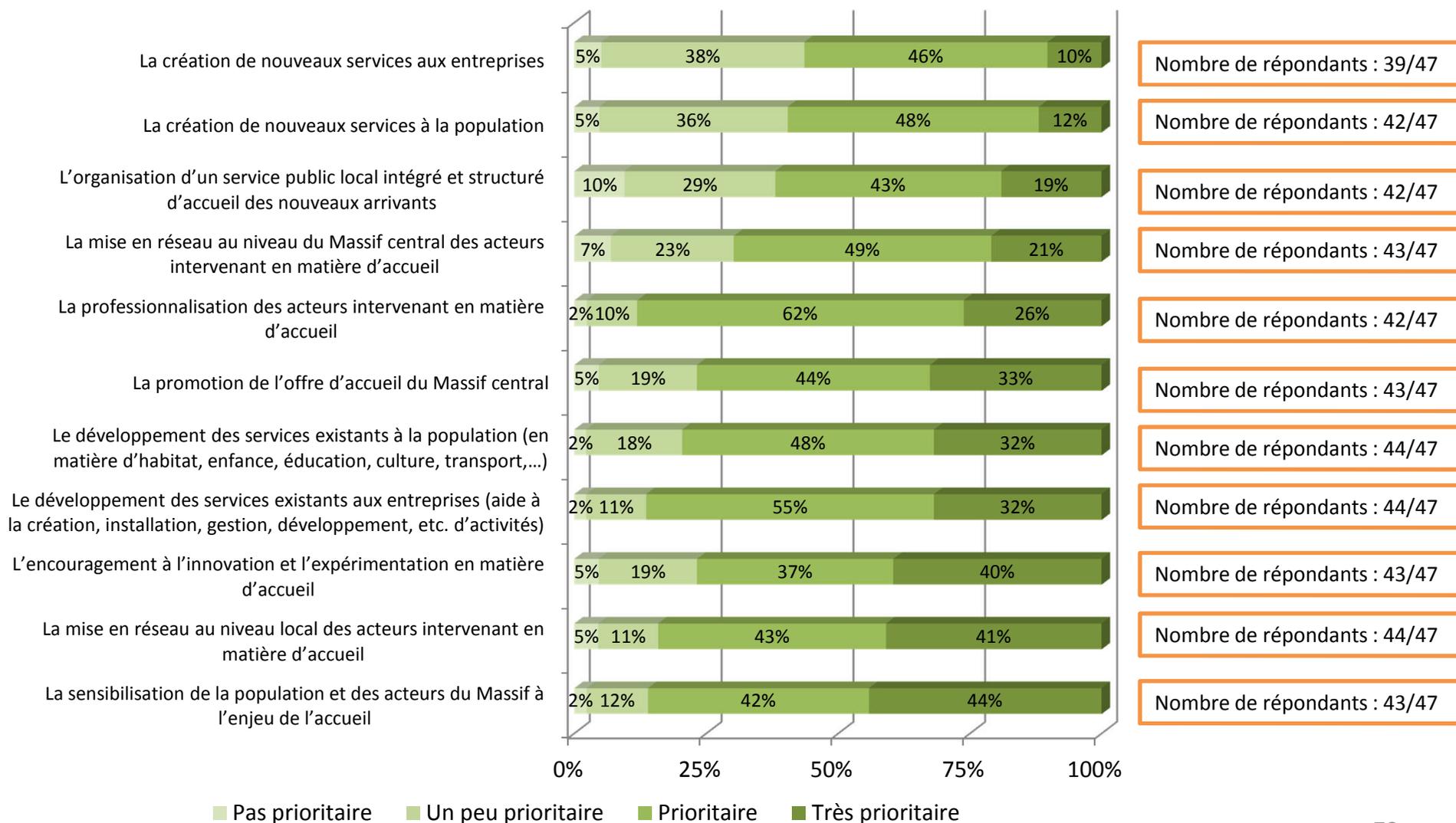
Selon vous, quelles seraient les actions à conduire pour permettre une meilleure diffusion de la culture de l'accueil à l'échelle du Massif-Central ?



Si 'Autres actions', merci de préciser :

- Promouvoir et soutenir de véritables "Boutiques d'initiatives rurales" ou "Boutique d'accueil" associatives ou intercommunales au même titre que des "offices de tourisme"
- Il ne s'agit pas d'intégrer davantage les politiques des CR mais plutôt de rechercher une meilleure complémentarité entre ce qui se fait déjà dans les différentes régions et ce qui a une plus value à être réalisé à une échelle interrégionale ou au niveau massif. Un préalable de départ nécessaire à mieux définir : que met-on derrière politiques d'accueil ? attention de ne pas y mettre l'ensemble des politiques de développement local et d'aménagement. et pas conséquent ne pas se mettre à financer tous les projets sous couvert d'accueil. et attention à la mise en réseau hors sol à des échelles trop grandes.
- S'ouvrir à des coopérations européennes
- Sensibiliser les populations "indigènes" à la richesse de l'apport de nouveaux arrivants. Pérenniser les financements en prenant mieux en compte le qualitatif, l'action réelle auprès des arrivants, la personnalisation de l'accompagnement et le suivi des nouveaux installés, plutôt que de se contenter d'effet d'annonce et de se limiter à des actions de communication d'envergure, mais sans moyens de terrain.

Quelles actions devraient, selon vous, être prioritairement encouragées par la politique d'accueil du Massif central ?



Avez-vous d'autres suggestions ou commentaires à faire ?

- Les politiques d'accueil et d'attractivité doivent être conçues comme des politiques "intégrées" et non en tant qu'actions marginales ou complémentaires. Elles doivent se déployer aux différents échelons territoriaux même si le socle essentiel reste le bassin de vie (Pays, P.N.R.) et le couple "communes/intercommunalités". Enfin, les politiques d'accueil impliquent une prise en compte des flux infra territoriaux entre agglomérations, villes, territoires ruraux... De quoi alimenter les futures politiques 14/20.
- L'échelle du territoire de proximité (Pays, Parc, communauté de communes) semble très pertinente pour sensibiliser, mettre en réseau, structurer une offre et organiser des réponses spécifiques en matière de services, d'habitat, de foncier et d'immobilier, accompagner des porteurs de projets ... N'est-ce pas à chaque territoire organisé de définir ses priorités. La priorité à l'échelle du Massif pourrait être d'aider chaque territoire à s'approprier la politique d'accueil en se construisant la sienne, à partir de ses spécificités. Dès lors, la plupart des items proposés sont potentiellement des priorités, selon les territoires concernés.
- maintenir les soutiens dans tous les projets innovants impliquant l'ensemble des acteurs de ce territoire. Maintien d'un niveau de financement incitateur et accompagner dans la durée ces projets pour qu'ils puissent s'inscrire et solliciter une dynamique indispensable sur les territoires ruraux .
- Globalement programme peu clair et difficilement mobilisable. On peut se poser la question des effets d'aubaine et d'opportunité constatés sur certains projets, malgré quelques effets leviers pour certains territoires et surtout de la mise en réseau.
- le massif central devrait être un échelon d'encouragement au montage d'opérations expérimentales et innovantes avec des procédures elles mêmes innovantes
- Ce genre de politique nécessite d'être durablement conduite. Des inflexions doivent certainement être apportées pour améliorer les actions, mais la véritable efficacité ne résidera que dans la pérennisation. Il faut "creuser le sillon", maintenir les priorités dans les nouvelles programmations. Seule la durée, la répétition des actions, le maintien des engagements permettra de ne pas gaspiller les fonds publics engagés. Il ne faut surtout pas s'arrêter en chemin ou ralentir la cadence.
- L'innovation pour l'innovation conduit souvent à des expériences farfelues. Ce critère ne doit pas occulter la réelle difficulté à **s'approprier** (non à les cannibaliser) les bonnes pratiques d'autrui. Le transfert d'expérience réellement réussie est culturellement très difficile, mais c'est un véritable enjeu ! C'est là où il faudrait porter l'effort; mais ne dit-on pas que l'expérience est comme une bougie : elle ne sert qu'à s'éclairer soi-même...